

Comment comprendre l'engagement humanitaire des hébergeurs de migrants ?

Auteur : Vanseveren, Roland

Promoteur(s) : Martiniello, Marco

Faculté : Faculté des Sciences Sociales

Diplôme : Master en sciences du travail

Année académique : 2020-2021

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/11806>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

NOM : VANSEVEREN

Prénom : Roland

Matricule : S190155

Filière d'études : Master en Sciences du Travail 60 crédits

Travail de fin d'études

Comment comprendre l'engagement humanitaire des
hébergeurs de migrants ?

Promoteur : Martiniello Marco

Lectrice : Mescoli Elsa

Fais bon accueil à l'étranger voyageur

Que sa personne soit sacrée pour toi

Remerciements

Je tiens à remercier tout d'abord toutes les hébergeuses et les hébergeurs qui ont témoigné à cœur ouvert, qui ont accepté de se livrer, de me dévoiler une partie de leur vécu, de leur enfance, de leur jeunesse, de leur intimité familiale. Sans elles et sans eux, sans cette confiance, sans ces précieux témoignages, il ne m'aurait pas été possible de réaliser ce travail de fin d'études.

Je remercie aussi le corps enseignant de la faculté des sciences sociales de l'Université de Liège de m'avoir encadré de manière bienveillante durant ces deux années d'études dans le cadre de ce Master en sciences du travail. Merci à Jean-François Oriante de m'avoir orienté vers le CEDEM pour ce travail de fin d'études consacré aux hébergeurs et hébergeuses de migrants et merci à Marco Martiniello et à Elsa Mescoli d'avoir accepté d'être respectivement promoteur et relecteur de mon travail.

Je remercie également mes parents et mes grands-parents de m'avoir transmis des valeurs de justice, de partage, de solidarité, de liberté, d'égalité et de fraternité. Et à travers ces valeurs, de m'avoir légué des principes de vie comme celui de toujours faire bon accueil à l'étranger voyageur. Ces valeurs me guident et m'animent depuis ma plus tendre enfance.

Merci à mes enfants Catherine et Alexandre, qui donnent du sens à mes actions. Merci aussi à mon épouse Anne-Sophie pour sa relecture, ses précieux conseils rédactionnels et son soutien dans les moments difficiles. Merci à ses enfants Romain et Xavier qui les ont encore rendus plus difficiles en se moquant gentiment de moi. Merci aussi à ma belle-mère Anne et à ma collègue Catherine pour la relecture de mon travail et la correction des dernières coquilles.

Enfin, j'ai une pensée toute particulière pour ma collègue Sandra, qui se reconnaîtra, de m'avoir conseillé de reprendre le chemin de l'Université alors que, à passés cinquante ans, je traversais des moments difficiles dans mon parcours professionnel. Sans elle, sans son précieux conseil, ce travail ne serait pas. Son invitation m'a aidée à faire face à l'adversité, à franchir un cap difficile, à rebondir et à retrouver confiance en moi et en mes moyens.

Table des matières

Remerciements	2
1. Introduction.....	5
2. Le contexte de la recherche.....	7
2.1. Réfugié, migrant « régulier » ou « irrégulier » ?	7
2.2. La crise de l'accueil en 2015 - 2017	8
2.3. La mobilisation de la société civile	10
2.3.1. Les facteurs extrinsèques de la mobilisation citoyenne	10
2.3.2. La solidarité citoyenne	11
3. Le cadre théorique	13
3.1. Les ressorts sociaux de l'indignation militante	13
3.1.1. La « disposition » à s'indigner	13
3.1.2. Les résonnances biographiques.....	14
3.1.3. Les « compétences » nécessaires au passage à l'acte	14
3.1.4. Les raisons de l'engagement.....	15
3.1.5. Les pratiques d'engagement	15
3.2. Les profils types.....	16
3.2.1. Les « identités blessées »	16
3.2.2. La quête du salut de l'âme	16
3.3. Le choc empathique	18
3.4. L'alchimie des ingrédients	18
3.5. L'action collective.....	18
4. La question de recherche et la méthodologie	20
4.1. La question de recherche	20
4.2. La méthodologie	20
4.2.1. Le récit de vie	20
4.2.2. Le terrain de recherche	22
4.2.3. La collecte des données	23
4.2.4. Limites et biais	24
5. Le compte rendu des entretiens.....	25
5.1. Le choc empathique et la projection sur autrui.....	25
5.2. La cicatrisation des « blessures de la vie »	26
5.3. La voix de la conscience et l'héritage religieux	29
5.4. Les maisons « auberges » ou « refuges »	30
5.5. Les considérations d'ordre politique	32
5.6. L'action collective.....	33
5.7. L'obsession, le coup de foudre, l'addiction.....	34
5.8. La prépondérance des femmes.....	35
5.9. Les autres éléments apparus au fil des entretiens.....	36
5.9.1. L'éducation des enfants, la transmission de valeurs.....	36

5.9.2.	Le poids de l'Histoire	37
5.9.3.	Les relations après le passage au Royaume-Uni.....	37
5.9.4.	Donner un sens à sa vie	38
5.9.5.	Briser la solitude	38
5.9.6.	La seule présence suffit.....	38
5.9.7.	La conversion religieuse	38
5.9.8.	L'héritage parental.....	38
5.9.9.	L'engagement des autres membres de la famille.....	39
6.	L'analyse des données.....	41
6.1.	La continuité biographique	41
6.2.	L'engagement multifactoriel et multimodal	42
6.3.	La transmission familiale ni automatique, ni univoque	43
6.4.	L'engagement essentiellement féminin	43
6.5.	Le rapport émotionnel à la cause	44
6.6.	Le recrutement majoritairement dans la classe moyenne salariée	44
7.	Conclusions	46
	Bibliographie	48
	Annexes.....	51

1. Introduction

Le sujet de ce travail de fin d'études consacré aux hébergeuses et hébergeurs de migrants réalisé dans le cadre d'un master en sciences du travail peut paraître de prime abord fort éloigné, voire incongru, au regard de la thématique des études. Un peu comme les aléas de la vie peuvent conduire des personnes à devenir hébergeurs de migrants, ils peuvent aussi conduire un sociologue du travail en devenant à s'intéresser à ce sujet plutôt qu'à la science du travail proprement dite pour la réalisation de son travail de fin d'études.

La cause des migrants n'est pas nouvelle pour l'auteur de ce mémoire. Sa route et celle d'un Nigérian demandeur d'asile se sont croisées en 2013. Des liens éphémères se sont tissés. Ils ont conduit à la découverte de la vie de demandeur d'asile hébergé en centre ouvert et aux difficultés rencontrées, en particulier pour se loger une fois le statut de « *réfugié* » obtenu.

En 2018, un peu par hasard, c'est le rôle de 'driver', comme on dit dans le jargon des hébergeurs, qui a été endossé. Il s'agit d'une activité de taxi hebdomadaire entre Bruxelles et l'hébergement chez un particulier. Cette activité a mué lorsque la crise sanitaire a confiné la population et que par ailleurs des centres d'hébergements subsidiés ont progressivement suppléé l'hébergement chez les citoyens. Aujourd'hui il s'agit de transporter des denrées alimentaires entre leur lieu de stockage et les différentes maisons d'accueil des réfugiés réparties sur le territoire de l'arrondissement de Huy-Waremme et qui sont gérées par la plateforme citoyenne « *Hesbaye Terre d'accueil* ».

L'exercice de ces activités au bénéfice des migrants a permis à l'auteur de tisser un réseau social parmi les hébergeurs et les hébergeuses, dont une partie figure parmi celles et ceux qui ont accepté de témoigner dans ce travail de fin d'études.

Ce travail de fin d'études interroge les ressorts sociaux de l'indignation militante et de la socialisation en ce qu'elle mobilise des individus dans une cause humanitaire en tentant de répondre à la question de recherche : comment comprendre l'engagement humanitaire des hébergeurs de migrants ?

Pour atteindre cet objectif, dix-huit femmes et deux hommes qui hébergent ou ont hébergé des migrants ont été interrogés entre novembre 2019 et mars 2021 pour la plupart par téléphone ou en vidéoconférence à cause de la crise sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus.

L'hébergement des migrants est une cause humanitaire dans laquelle se sont engagées spontanément des milliers de familles à travers toute la Belgique. Que ce soient des couples actifs ou retraités, des familles monoparentales, des personnes seules, tout l'éventail des compositions familiales rencontré dans la société se retrouve dans le panel interrogé.

Sur base de l'analyse de différentes sources bibliographiques portant sur des questions similaires et par les récits de vie des hébergeurs et des hébergeuses de migrants interrogés, la recherche cherche à comprendre les raisons qui ont poussé et qui poussent toujours des citoyennes et des citoyens à ouvrir leur porte afin d'offrir le gîte et le couvert aux migrants en route vers le Royaume-Uni.

La recherche étudiera dans quelle mesure les constats dressés dans les études antérieures portant sur les ressorts sociaux de l'indignation militante et l'engagement associatif dans une cause sont rencontrés dans le cadre de l'hébergement citoyen. Cette étude cherchera à définir également des types de profils qui se dégagent parmi les hébergeurs, alors que chaque individu est un être unique.

La recherche apportera un éclairage peut-être nouveau sur certains aspects plus méconnus de l'hébergement citoyen et des éléments de contextualisation du phénomène. Et grâce à l'apport d'études antérieures, elle apportera un éclairage différent de celui véhiculé par la plupart des médias grand public à partir de l'été 2015. Ce travail mettra en lumière l'importance de la sémantique utilisée, importance d'autant plus aiguë que la thématique concernée est politiquement sensible auprès des populations. Enfin ce travail de fin d'études éclairera aussi le lecteur sur l'usurpation à des fins politiques de l'appellation de « *crise migratoire* » pour décrire l'arrivée des réfugiés à partir de l'été 2015, et sur le dévoiement de certaines institutions publiques.

2. Le contexte de la recherche

2.1. Réfugié, migrant « régulier » ou « irrégulier » ?

La sémantique employée pour désigner des groupes de personnes ou des phénomènes n'est jamais innocente. Les dénominations, les mots utilisés véhiculent une image qui peut être connotée. L'euphémisation de certaines situations illustre ce phénomène. Par exemple, le terme « *clochard* » est de nos jours remplacé par « *personne sans-abri* » ou « *personne sans domicile fixe* » au motif que le terme originel, devenu familier, voire péjoratif, véhicule une image négative auprès de l'opinion publique. A contrario, une dénomination peut conférer une image plus positive au groupe d'individus qui sont appelés de la sorte. Par exemple, les hébergeurs et les hébergeuses dont il est question dans ce travail de fin d'étude ont pour coutume d'appeler les migrants leurs « *invités* » ou leurs « *amigrants* ».

Cette sémantique est d'autant plus intéressante à analyser que la situation qu'elle décrit est politiquement sensible. L'étude publiée en 2019 « *The refugee reception crisis in Europe Polarized opinions and mobilization* » révèle que le débat de 2015 sur la catégorisation entre migrant et réfugié : « [...] avait pour objectif de légitimer l'accueil des demandeurs d'asile [...] la catégorisation de « *réfugié* » [...] était beaucoup plus susceptible de susciter l'empathie dans l'opinion publique [traduction libre] » (Fassin, 2011 cité par Rea Andrea, Martiniello Marco, Mazzola Alessandro, Meuleman Bart, 2019 : 14). A contrario, désigner par l'expression « *migrant économique* » les personnes qui sont à la recherche d'une vie meilleure leur confère une image moins positive auprès de l'opinion publique, les assimilant à des migrants « *irréguliers* » parce que prétendument non-méritants et non-légitimes (Rea Andrea, Martiniello Marco, Mazzola Alessandro, Meuleman Bart, 2019 : 14).

L'étude corrobore en cela les travaux de Joseph Carens qui relevait en 2013 que cette catégorisation est strictement politique « *dans le sens que ce choix entre un terme et l'autre ne détermine pas seulement l'accès des personnes à certains droits mais affecte aussi la dimension morale de la politique migratoire [traduction libre]* » (Carens, 2013 cité par Rea Andrea, Martiniello Marco, Mazzola Alessandro, Meuleman Bart, 2019 : 14).

Il apparaît donc que les migrants sont classés dans des catégories qui sont davantage en lien avec la sociologie, la géographie et les sciences politiques qu'en lien avec le droit. L'organisation internationale des migrations (OIM) avait déjà relevé en 2011 que le terme « *migrant* » est un terme parapluie, un fourre-tout non défini par le droit international, et qui désigne une personne qui, pour de multiples raisons, quitte son domicile pour se rendre de manière temporaire ou définitive dans un autre lieu de résidence, au sein du même pays ou à l'étranger (OIM, 2011 cité par Rea Andrea, Martiniello Marco, Mazzola Alessandro, Meuleman Bart, 2019 : 14).

Pourtant, ce sont les raisons qui poussent un individu à quitter son pays qui déterminent la reconnaissance par les autorités du pays d'accueil du statut de « *réfugié* », de « *migrant régulier* » ou, à l'opposé, de « *migrant économique* », de « *migrant irrégulier* ». (Rea Andrea, Martiniello Marco, Mazzola Alessandro, Meuleman Bart, 2019 : 14).

En effet, le statut de « *réfugié* », qui est défini dans la Convention de Genève des Nations-Unies de 1951, s'applique à toute personne qui : « *craignant avec raison d'être persécutées du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays [...]* ». ¹ Le statut de « *réfugié* » n'est donc accordé qu'aux personnes qui répondent exclusivement aux conditions édictées dans cette Convention.

Or, dans les faits, les raisons qui poussent les personnes à quitter leur lieu de vie sont multiples et ne peuvent se résumer à un seul facteur (Andersson, 2014 ; Crawley, Düvell, Jones, Mc Mahon, Sigona, 2017 ; Martiniello et Rea, 2014 cités par Rea Andrea, Martiniello Marco, Mazzola Alessandro, Meuleman Bart, 2019 : 14). En d'autres termes, la qualification de « *migrant légal* » au regard de « *migrant irrégulier* » ou « *illégal* », laquelle est directement liée à la cause du départ, n'est pas aussi manichéenne que ce que le droit international laisserait à penser.

Par ailleurs, et en parallèle au statut de « *réfugié* » tel que défini par la Convention de Genève des Nations-Unies de 1951, un statut de « *protection subsidiaire* » est aujourd'hui en vigueur au sein des états membres de l'Union européenne. Ce statut, ajouté par une Directive européenne du 29 avril 2004 revue en 2011², confère un titre de séjour temporaire aux personnes qui ne peuvent être considérées comme des « *réfugiés* » au regard du droit international « *mais pour lequel il y a des motifs sérieux et avérés de croire que la personne concernée, si elle était renvoyée dans son pays d'origine ou, dans le cas d'un apatride, dans le pays dans lequel il avait sa résidence habituelle, courrait un risque réel de subir des atteintes graves* ». Ces atteintes graves étant : « *la peine de mort ou l'exécution, la torture ou des traitements ou sanctions inhumains ou dégradants, ou bien encore des menaces graves et individuelles contre la vie ou la personne d'un civil en raison d'une violence aveugle en cas de conflit armé international* ».

L'étude en arrive à la conclusion que, compte tenu de la multiplicité des raisons qui ont présidé au départ des personnes et eu égard à la situation dans leur pays d'origine, il apparaît évident que la qualification de « *réfugié* » est la plus appropriée pour décrire le statut des personnes qui sont arrivées sur le territoire européen à partir de l'été 2015 et ce malgré que certaines institutions publiques, telle que Frontex, l'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, ait délibérément continué à qualifier les demandeurs d'asile de « *migrants illégaux* » (Rea Andrea, Martiniello Marco, Mazzola Alessandro, Meuleman Bart, 2019 : 15).

Dans le microcosme des hébergeurs, le migrant est souvent appelé invité ou aussi amigrant.

2.2. La crise de l'accueil en 2015 - 2017

L'étude de 2019 déjà citée ci-dessus démontre également que : « *la qualification de « crise migratoire » repose sur l'abondance de superlatifs, en particulier dans la presse, pour décrire « le mouvement*

¹ Convention des Nations-Unies de 1951 relative au statut des réfugiés - article 1er.

² Directive 2011/95/UE du Parlement européen et du Conseil du 13 décembre 2011 concernant les normes relatives aux conditions que doivent remplir les ressortissants des pays tiers ou les apatrides pour pouvoir bénéficier d'une protection internationale, à un statut uniforme pour les réfugiés ou les personnes pouvant bénéficier de la protection subsidiaire, et au contenu de cette protection.

humain sans précédent » de 2015 [...] Les médias ont témoigné d'une augmentation de superlatifs qui ont donné à cet évènement un caractère exceptionnel [...]. Par exemple, les médias ont répété que l'Allemagne accueillerait un million de demandeurs d'asile [traduction libre] » (Rea Andrea, Martiniello Marco, Mazzola Alessandro, Meuleman Bart, 2019 : 16).

La répétition d'informations exagérées, émanant parfois délibérément d'institutions publiques, a insufflé un sentiment de crise parmi la population. Or, les travaux de Stanley Cohen ont permis de déterminer quelles sont les étapes de la mise en place d'une situation de panique : un phénomène est perçu comme une menace, cette menace est décrite de manière simpliste par les médias et cette caricature est diffusée à large échelle avec pour conséquence l'adaptation des politiques par les autorités afin de faire face à la prétendue menace (Cohen, 1972 cité par Rea Andrea, Martiniello Marco, Mazzola Alessandro, Meuleman Bart, 2019 : 17).

Un rapport de l'OIM publié en 2015 et intitulé : « *How the World Views Migration* », et qui s'appuie sur un sondage mondial mené auprès de 183.772 personnes adultes à travers 140 pays entre 2012 et 2014 par l'institut Gallup, montre que globalement les populations voient plutôt d'un œil favorable l'augmentation ou le maintien du nombre de nouveaux arrivants dans leur pays. A l'exception notable de l'Europe, où une fracture dans l'opinion publique est constatée entre les pays d'Europe septentrionale, où l'opinion est également plutôt favorable, sauf au Royaume-Uni, et ceux d'Europe méditerranéenne, point d'entrée de la migration, où les populations voient la migration d'un mauvais œil et aspirent à une décreue du nombre des nouveaux arrivants. Et avec 84 % des personnes interrogées ayant un avis défavorable, les grecs sont les champions du monde des populations les plus désireuses de voir une décreue de la migration (OIM, 2015 : 3).

Le rapport de l'OIM de 2011 : « *Etat de la Migration dans le Monde - Bien communiquer sur la migration* », met en lumière que : « *la surestimation du nombre de migrants est un des grands constats* ». Or, la perception inexacte du nombre de réfugiés parmi la population est une des raisons qui entraîne une image majoritairement négative de la migration (OIM, 2011 : XIV).

Ce que confirment les travaux menés par Gorodzeisky et Semyonov en 2019 et qui montrent : « *qu'une surestimation du nombre de migrants a un impact négatif sur l'attitude des populations à l'égard des migrants et accroît leurs préoccupations à propos de l'immigration [traduction libre]* » (Gorodzeisky et Semyonov, 2019 cités par Rea Andrea, Martiniello Marco, Mazzola Alessandro, Meuleman Bart, 2019 : 20).

Or, en 2015, comme déjà souligné, le nombre de demandeurs d'asile a été parfois largement exagéré. Par exemple l'agence européenne Frontex signalait un nombre de 710.000 réfugiés ayant pénétré sur le territoire de l'Union européenne, alors que certains de ces réfugiés avaient fait l'objet d'un double comptage, ce que Frontex n'ignorait d'ailleurs pas. Ce qui n'empêcha pas la diffusion à une large échelle de cette information erronée, sans aucune considération sur l'impact qu'elle pouvait avoir auprès des populations. La communication de ces chiffres exagérés a alimenté la perception négative de la migration auprès de l'opinion publique, légitimant de ce fait la politique migratoire menée par l'UE et ses états membres (Rea Andrea, Martiniello Marco, Mazzola Alessandro, Meuleman Bart, 2019 : 16).

Dans les faits, les chiffres publiés par Eurostat attestent que les demandes d'asile déposées dans un des états membres de l'Union européenne se sont élevées à 1,3 millions en 2015, et à 1,2 millions en 2016. Ce nombre a chuté à 700.000 en 2017 après que l'UE eût passé un accord avec la Turquie.³

Or, un million de personnes représentait en 2015 à peine 0,2% de la population totale de l'Union européenne. De plus, la qualification de « *plus grande crise migratoire depuis la seconde guerre mondiale* » parfois utilisée pour décrire le flux migratoire de 2015, doit être largement relativisée à la lumière des faits historiques. En effet, le conflit dans l'ex-Yougoslavie durant les années 1990 entraîna la fuite d'un nombre équivalent de réfugiés que celui enregistré dans toute l'UE durant l'année 2015. Et surtout, la chute du rideau de fer à la charnière des décennies 1980 - 1990 déplaça un nombre de personnes équivalent au total cumulé des demandes d'asiles enregistrées entre 2015 et 2017 (3,2 millions). Or, compte tenu des chiffres de la population de l'UE de l'époque, ces personnes déplacées représentaient une proportion bien plus élevée de réfugiés qu'en 2015 (Rea Andrea, Martiniello Marco, Mazzola Alessandro, Meuleman Bart, 2019 : 17-18).

La « *crise migratoire* » de 2015 s'apparente donc davantage à une crise de l'accueil qu'à une réelle crise migratoire. Sans pour autant occulter l'augmentation des demandes d'asile durant l'été et l'automne 2015, un vent de panique a été insufflé auprès de la population par les médias et des institutions internationales (Rea Andrea, Martiniello Marco, Mazzola Alessandro, Meuleman Bart, 2019 : 16).

Il en résulte que : « [...] *le long été de la migration, peut être qualifié principalement d'une crise de l'accueil des réfugiés en Europe ou même d'une crise de la solidarité européenne à cause de l'absence d'accord sur la répartition de la tâche de la gestion de l'immigration [traduction libre]* » (Rea Andrea, Martiniello Marco, Mazzola Alessandro, Meuleman Bart, 2019 : 19).

2.3. La mobilisation de la société civile

2.3.1. Les facteurs extrinsèques de la mobilisation citoyenne

Comme le notait en 2004 Gallya Lahav, depuis le début des années 2000, la problématisation de la migration, avec en corollaire le renforcement des mesures aux frontières extérieures de l'Union européenne, a entraîné un renforcement de la polarisation de l'opinion publique entre les pros et les anti-immigrations (Lahav, 2004 citée par Rea Andrea, Martiniello Marco, Mazzola Alessandro, Meuleman Bart, 2019 : 19).

Les clivages sociaux sont historiquement fondés sur les classes sociales et les différences idéologiques (Lipset et Rokkan, 1967 cités par Rea Andrea, Martiniello Marco, Mazzola Alessandro, Meuleman Bart, 2019 : 22). Toutefois l'immigration polarise les opinions au-delà des frontières traditionnelles de ces clivages (Kriesi, Grande, Lachat, Dolezal, Bornschiefer, Frey, 2006 et Van der Brug, Van Spanje, 2009 cités par Rea Andrea, Martiniello Marco, Mazzola Alessandro, Meuleman Bart, 2019 : 22).

³ https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Asylum_statistics

Cette opposition entre hostilité et hospitalité vis-à-vis des réfugiés s'est particulièrement aiguë durant le « *long été de la migration* » de 2015 (Rea Andrea, Martiniello Marco, Mazzola Alessandro, Meuleman Bart, 2019 : 22).

Comme démontré précédemment, la crise de 2015 est avant tout une crise de l'accueil. En Belgique, à l'automne 2015, l'arrivée massive des réfugiés a mis le gouvernement fédéral, autorité compétente pour l'accueil des demandeurs d'asiles, sous pression. La prise en charge quotidienne des demandes d'asile a été plafonnée à 150 demandes quotidiennes par le Secrétaire d'Etat à l'Asile et l'Immigration de l'époque. Cette mesure a provoqué des longues files d'attente devant les bureaux de l'Office des Etrangers (O.E.) et du Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides (C.G.R.A.) à Bruxelles, entraînant un allongement des délais dans la prise en charge des réfugiés. En l'absence de prise en charge par les pouvoirs publics, les réfugiés ont été laissés à la rue, sans abri et sans ressource (Rea Andrea, Martiniello Marco, Mazzola Alessandro, Meuleman Bart, 2019 : 182).

Les réfugiés étaient principalement concentrés dans et aux alentours du Parc Maximilien, ce parc étant situé à proximité des bureaux de l'O.E. et du C.G.R.A. (Rea Andrea, Martiniello Marco, Mazzola Alessandro, Meuleman Bart, 2019 : 185).

2.3.2. La solidarité citoyenne

« *De nombreuses études ont été menées sur la montée en puissance des actes de solidarité citoyenne avec les migrants durant le long été de la migration en s'inscrivant dans la perspective de la création d'un nouveau mouvement social [traduction libre]* » (Atac, Rygel, Stierl, 2016 ; Röhmhild, Schwanhäußer, zur Nieden, Yurdakul, 2017 ; Youkhana, Sutter, 2017 ; Della Porta, 2018 ; Feischmidt, Pries, Cantat, 2019 cités par Rea Andrea, Martiniello Marco, Mazzola Alessandro, Meuleman Bart, 2019 : 23).

Les activités du mouvement citoyen « *Refugees Welcome* » débutèrent en Allemagne dès novembre 2014 (Rea Andrea, Martiniello Marco, Mazzola Alessandro, Meuleman Bart, 2019 : 22).

En Belgique, inspirés par cette initiative allemande, des milliers de citoyens se sont mobilisés à partir d'août 2015 afin de venir en aide aux nombreux réfugiés qui séjournèrent dans le Parc Maximilien de Bruxelles, leur offrant nourriture, vêtements, soins médicaux et hospitalité, et transformant le Parc Maximilien en un camp de transit (Lafaut, Coene, 2019 cités par Rea Andrea, Martiniello Marco, Mazzola Alessandro, Meuleman Bart, 2019 : 182).

Cette mobilisation citoyenne s'est structurée via la plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés BxlRefugees en septembre 2015. Outre des citoyens, cette plateforme rassemblait également des organisations non-gouvernementales dont Médecins Sans Frontières (Depraetere, Oosterlynck, 2017 cités par Rea Andrea, Martiniello Marco, Mazzola Alessandro, Meuleman Bart, 2019 : 182).

« *Le Parc Maximilien et les acteurs impliqués ont rapidement capté l'attention des médias et devinrent l'expression la plus visible de la solidarité à l'égard des demandeurs d'asile, mais également de la contestation à l'égard de l'orientation politique et des discours gouvernementaux. Au même moment, BxlRefugees a bénéficié d'un support logistique et financier des autorités du Gouvernement de la*

Région Bruxelles-Capitale [Traduction libre] » (Vandevoordt, 2019 cité par Rea Andrea, Martiniello Marco, Mazzola Alessandro, Meuleman Bart, 2019 : 182).

A partir du printemps 2016, une décrue dans l'arrivée des réfugiés a été constatée. Le gouvernement fédéral ferma alors 13.000 places d'accueil (Rea Andrea, Martiniello Marco, Mazzola Alessandro, Meuleman Bart, 2019 : 183). Cependant, durant l'été 2017, le centre de Bruxelles a vu une nouvelle augmentation de l'arrivée de migrants, en provenance principalement du continent africain cette fois, ayant pour objectif de gagner le Royaume-Uni. Ce faisant, ces personnes ne déposaient pas de demande d'asile en Belgique, échappant de ce fait à l'aide des pouvoirs publics (Rea Andrea, Martiniello Marco, Mazzola Alessandro, Meuleman Bart, 2019 : 189).

Les membres de la plateforme citoyenne ont cherché une nouvelle fois à fournir une aide humanitaire à ces migrants, tentant de trouver chaque soir un logement pour chacun d'eux, mais aussi en développant une aide juridique afin d'aider les migrants et en réclamant le respect des droits humains pour ces personnes (Rea Andrea, Martiniello Marco, Mazzola Alessandro, Meuleman Bart, 2019 : 189).

Cette aide perdue en 2021.

3. Le cadre théorique

3.1. Les ressorts sociaux de l'indignation militante

3.1.1. La « *disposition* » à s'indigner

La recherche interroge les ressorts sociaux de l'indignation militante et la socialisation en ce qu'elle mobilise les individus dans une cause humanitaire.

Dans une étude qualitative menée en 2010 auprès d'enseignants et de parents d'élèves qui entendent exprimer leur indignation devant le sort que les autorités françaises réservent aux enfants et aux jeunes étrangers en situation irrégulière scolarisés, en s'engageant au sein d'un collectif départemental du « *Réseau éducation sans frontière* », Lilian Mathieu relève qu'à partir de la fin des années 1960, la prise en considération des émotions et des affects individuels a été rejetée au motif de l'irrationalité des foules et du postulat de Mancur Olson sur la rationalité de l'action protestataire (Mathieu, 2010 :304).

Cependant, au fil du temps, cette posture est devenue de moins en moins crédible et a conduit certains chercheurs à reconsidérer les émotions sous un autre jour. A partir de la fin du 20ème siècle, dans le sillage des travaux de James Jasper aux Etats-Unis, et par la suite de ceux de Christophe Traïni et Johanna Siméant en France, les émotions sont « *redevvenues une dimension privilégiée de la sociologie politique* » (Mathieu, 2010 : 304).

Dès 1997, James Jasper partait du postulat que le « *choc moral* » ou l'« *outrage moral* » expliquait à lui seul la mobilisation dans des causes humanitaires (Jasper, 1997 : 106). Prenant le contrepied de James Jasper, Lilian Mathieu écrit en 2010 que : « *tout n'est pas motif d'indignation pour tout le monde, et la même situation qui révoltera tel individu en laissera tel autre indifférent* » (Mathieu, 2010 : 305).

Comment dès lors expliquer ces différences de perception d'une situation identique ? Bernard Lahire l'explique par la « *disposition* », élément qui constitue le moteur de l'indignation. Une « *disposition* » est une inclination ou une appétence intériorisée au fil de la trajectoire biographique de l'individu par les différentes étapes de sa socialisation. Cette « *disposition* » conduit l'individu à appréhender un phénomène comme scandaleux (Lahire, 2002 : 415).

La « *disposition* » telle que définie par Bernard Lahire est à mettre en lien avec le processus de socialisation cerné par Claude Dubar lorsqu'il note que : « *l'individu se socialise en intériorisant des valeurs, des normes, des dispositions qui en font un être socialement identifiable* » (Dubar, 2015 : 79). Claude Dubar écrit également que : « *l'identité n'est autre que le résultat à la fois stable et provisoire, individuel et collectif, subjectif et objectif, biographique et structurel, des divers processus de socialisation qui, conjointement, construisent les individus et définissent les institutions* » (Dubar, 2015 : 105).

Par conséquent, pour appréhender la « *disposition* » de l'individu telle que décrite par Bernard Lahire à s'indigner face à une situation et à se mobiliser pour une cause humanitaire, il faut regarder dans son passé.

3.1.2. Les résonnances biographiques

Comme l'a relevé Bernard Lahire, pour comprendre les raisons fondamentales de l'engagement dans une cause, il faut les relier à la biographie des personnes. Sans pour autant occulter les logiques contextuelles qui le conduisent à agir. Il est donc essentiel de relier les notions d'engagement avec celles de socialisation et d'indignation.

Ce que confirment Bénédicte Havard Duclos et Sandrine Nicourd qui constatent que : « *Les pratiques d'engagement se maintiennent également car l'investissement associatif éveille chez les bénévoles des résonnances biographiques. Résonnances individuelles (parcours migratoires, promotion sociale) ou résonnances collectives (événements historiques, guerres), l'engagement fait toujours écho à un parcours de vie ; il permet de trouver des ressources identitaires, de penser le rapport à sa propre histoire et à son avenir [...]* » (Havard Duclos, Nicourd, 2005 : 17).

Les travaux de Johanna Siméant ont mis en lumière que « *l'immigration est perçue comme une terre de mission* ». Ceci vaut pour les militants d'extrême-gauche, qui pensent déceler chez les immigrés la « *quintessence du prolétariat* », c'est-à-dire les personnes le plus exploitées de la société. Comme cela vaut pour les militants chrétiens qui décèlent pour leur part les personnes les plus à plaindre, les victimes à secourir en priorité (Siméant, 1998 citée par Havard Duclos, Nicourd, 2005 : 105).

Enfin, Lilian Mathieu ajoute que la nature des engagements parentaux, lorsqu'ils existent, est digne d'intérêt. Il avance que pour un nombre significatif de militants interrogés dans le cadre de son étude sur le réseau d'éducation sans frontières, c'est sur base d'un modèle parental, et plus spécialement maternel, que ces militants ont intériorisé des dispositions altruistes (Mathieu, 2010 : 307).

3.1.3. Les « *compétences* » nécessaires au passage à l'acte

Dans ses travaux, Bernard Lahire distingue la « *disposition* » à appréhender un phénomène comme scandaleux d'une part, et les « *compétences* » nécessaires au passage à l'acte d'autre part. Les « *compétences* » renvoient à des « *savoirs* » ou des « *savoir-faire* » (Lahire, 2002 : 415).

Lilian Mathieu reprend la distinction qu'opère Bernard Lahire sur ces deux facettes de l'engagement, « *disposition* » et « *compétences* ». Faisant référence aux « *compétences* » identifiées par Bernard Lahire, Lilian Mathieu constate : « *[...] la mobilisation protestataire relève d'un ordre pratique et de sens spécialisé, dont tous les individus n'ont pas nécessairement connaissance ; une indignation pourtant vivement ressentie peut rester silencieuse ou isolée faute de maîtrise de ses formes convenues d'expression publique et collective [...]* » (Mathieu, 2010 : 305).

Ces compétences différencient aussi les modes d'expression de cette indignation, expressions que Lilian Mathieu relie également au mode d'entrée dans la cause (Mathieu, 2010 : 303). Lilian Mathieu relève trois types d'entrées dans une cause. Un qu'il qualifie de « *général* » et deux autres qu'il qualifie de « *singuliers* », distinguant ces deux derniers selon que les personnes possèdent ou au contraire sont démunies des compétences et des ressources pour passer à l'acte (Mathieu, 2010 : 313).

Lilian Mathieu note que l'entrée par le général « *concerne surtout des individus disposant d'une longue expérience militante et dotés d'un haut niveau de compétence politique, mais qui se signalent également*

par leur rapport émotionnellement maîtrisé à la cause. [...] Ils le font sur un registre plus « froid » ou « distant » (Mathieu, 2010 : 310). Tandis que l'entrée par le singulier se caractérise par « une rencontre à la cause sur un mode plus singularisé, marqué par l'urgence. Il confère à leur engagement une dimension affective plus intense [...]. Le vocabulaire de l'indignation est fréquemment utilisé » (Mathieu, 2010 : 312).

3.1.4. Les raisons de l'engagement

Dans une monographie publiée en 2005 qui porte sur une étude comparative de deux associations d'aide aux sans-abris et intitulée « *Pourquoi s'engager ?* », Bénédicte Havard Duclos et Sandrine Nicourd identifient quatre raisons fondamentales qui permettent d'expliquer comment se construit et se maintient un collectif d'engagement :

1. les bénévoles apportent une signification à leur action envers les autres en se rendant utiles, en contribuant à leur échelle faire reculer la misère et l'injustice ;
2. les individus donnent un sens à leur propre trajectoire, à leur vie ;
3. ils y trouvent aussi des gratifications personnelles, des rencontres, du plaisir, des opportunités professionnelles ;
4. ils sont enfin en correspondance avec les engagements valorisés de leur époque (Havard Duclos, Nicourd, 2005 : 16-17).

Bénédicte Havard Duclos et Sandrine Nicourd analysent que pour expliquer un engagement et le maintien de celui-ci dans la durée, il faut que l'individu y trouve un sens par rapport à son histoire personnelle, à son parcours de vie. Elles notent que : « *[...] trouver dans les collectifs d'engagement des ressources identitaires, penser le rapport à sa propre histoire et à son avenir, conquérir une estime de soi et une reconnaissance sont des points d'ancrage forts permettant le maintien des engagements [...]* » (Havard Duclos, Nicourd, 2005 : 73).

Bénédicte Havard Duclos et Sandrine Nicourd concluent elles aussi que pour comprendre les raisons profondes qui engagent des individus dans une cause, il convient d'ausculter leur biographie, leur passé familial, le milieu dans lequel ils ont grandi au regard du contexte dans lequel ils se sont engagés et où ils poursuivent leur engagement.

3.1.5. Les pratiques d'engagement

Bénédicte Havard Duclos et Sandrine Nicourd identifient trois principaux modes de relation au public, correspondant à trois modalités de prise en charge d'engagement :

1. des pratiques réparatrices
2. des pratiques visant l'émancipation individuelle
3. des pratiques visant l'émancipation collective

Ces trois modes de relation au public, rarement présents à l'état pur, constituent trois modalités d'action spécifiques (Havard Duclos, Nicourd, 2005 : 28).

Le mode de relation orienté vers la réparation directe du malheur est un mode d'action qui se veut le plus proche des demandes matérielles des bénéficiaires (Goffman, 1968 cité par Havard Duclos, Nicourd, 2005 : 28). Il se concentre sur la réponse à apporter en exprimant une solidarité immédiate par le transfert de biens, de compétences, d'aide d'un donneur à un demandeur. Le donneur doit donc posséder les biens et les compétences nécessaires et être en mesure de pouvoir mettre à disposition ce qui manque au receveur. Ce qui constitue en soi une relation d'aide ou de service proche de la charité traditionnelle, qu'elle soit chrétienne ou philanthrope, s'apparentant à un travail social, à savoir que les bénévoles s'efforcent d'apporter une aide dans une logique professionnelle (Havard Duclos, Nicourd, 2005 : 29).

Enfin, Bénédicte Havard Duclos et Sandrine Nicourd notent que « [...] ces trois types de pratiques (réparation, éducation, conquête de droits) ont toujours été en tension dans l'histoire de la résolution de la question sociale. Aucune de ces logiques n'est en effet seule tenable » (Havard Duclos, Nicourd, 2005 : 54). Ceci signifie que les bénévoles ne peuvent rester dans le seul registre de la réparation, assimilé à une certaine forme d'assistance condescendante, et qu'ils seront par conséquent poussés par « les contraintes collectives » à réorienter leur logique d'action vers des logiques émancipatrices (Havard Duclos, Nicourd, 2005 : 62).

3.2. Les profils types

3.2.1. Les « identités blessées »

L'ascension sociale conjuguée au souvenir du milieu d'origine et à la volonté de rester fidèle à celui-ci est un terreau fertile à l'engagement : « sans qu'on sache d'ailleurs ce qui est premier, l'action militante ou la réussite sociale » (Havard Duclos, Nicourd, 2005 : 84). La défense des exclus, des sans abri, des pauvres ou des migrants donne à l'individu l'occasion de se rapprocher de ses origines, « de ne pas vivre ce sentiment de rupture, de rétablir une certaine continuité dans sa trajectoire. Le sentiment subjectivement vécu du décalage, du porte-à-faux, de la distance sociale entre ce qu'on est, ce qu'on a été et ce qu'on pensait être, est ainsi souvent au principe de la construction d'un engagement » (Havard Duclos, Nicourd, 2005 : 84). Bénédicte Havard Duclos et Sandrine Nicourd notent que : « ce processus [de requalification identitaire et de retournement du stigmaté - n.d.l.a.] est permis par la valorisation [...] des parcours d'affranchissement par rapport aux déterminations sociales [...] » (Havard Duclos, Nicourd, 2005 : 96).

Les associations et les mouvements citoyens permettent de réparer ce que Bénédicte Havard Duclos et Sandrine Nicourd appellent des « identités blessées », c'est-à-dire des trajectoires brisées, des histoires chahutées, des jeunesses compliquées. L'engagement dans une cause humanitaire leur offre la possibilité d'une revanche sur les aléas de leur existence passée. Que ce soit sur le plan personnel ou sur celui de la communauté à laquelle elles s'identifient (Havard Duclos, Nicourd, 2005 : 75).

3.2.2. La quête du salut de l'âme

Parallèlement aux « identités blessées », un autre profil type de bénévole a été repéré. Bénédicte Havard Duclos et Sandrine Nicourd notent que : « les bénévoles mobilisés sur ces pratiques réparatrices considèrent leur engagement comme une forme de devoir, social et/ou religieux [...] Cette

idée peut être ancrée dans une socialisation chrétienne et mettre en jeu charité, compassion et dévouement aux pauvres au nom de Dieu. Mais elle peut être totalement laïcisée » (Havard Duclos, Nicourd, 2005 : 31). Robert Castel relie quant à lui ces pratiques réparatrices avec les pratiques des philanthropes du XIXème siècle visant à corriger des situations difficiles, apaiser des malheurs, ou compenser des insuffisances « *à travers une relation individuelle dissymétrique* » (Castel, 1995 cité par Havard Duclos, Nicourd, 2005 : 37).

Ceci rejoint le constat dressé par Lilian Mathieu en 2010, lequel, se référant aux travaux de Florence Passy et Johanna Siméant relève que : « *l'influence de la socialisation religieuse sur les engagements altruistes a été démontrée par de nombreuses études* » (Passy, 1998; Siméant 1998 cités par Mathieu, 2010 : 308). Se basant également sur les travaux de Jean-Marie Donegani et de Jacques Lagroye, Lilian Mathieu ajoute : « *une socialisation chrétienne est favorable à l'intériorisation de dispositions altruistes, susceptibles de s'exprimer en défense de groupes vulnérables ou ostracisés conçus comme autant de figures christiques, et on sait que certaines manières de se vivre comme catholique viennent nourrir les engagements militants* » (Donegani, 1993; Lagroye, 2006 cités par Mathieu, 2010 : 308).

Bénédicte Havard Duclos et Sandrine Nicourd relèvent aussi que : « *[...] la socialisation religieuse ne concerne pas seulement les pratiquants réguliers. Pour certains, la socialisation religieuse s'est construite dans la jeunesse dans des milieux homogènes d'un point de vue social, culturel et politique [...]* » (Havard Duclos, Nicourd, 2005 : 99). Ces individus sont souvent issus de milieux aisés, milieux dans lesquels la religion va de soi et n'est pas remise en question. La conception de la religion est ancrée dans la charité au sens évangélique du terme. Evangiles qui permettent de justifier un engagement *pour* autrui. Cet engagement est réalisé au nom du devoir social et de la charité (Havard Duclos, Nicourd, 2005 : 99-100)

Parallèlement à cet engagement *pour* autrui existent encore deux autres prescriptions évangéliques « *au cœur du catholicisme social* », à savoir l'action prônant un engagement *par* les autres, et celle de la « *théologie de la libération* » orientée par un engagement *avec* les autres (Havard Duclos, Nicourd, 2005 : 99-100).

Dans la socialisation religieuse, l'engagement *par* les autres est qualifié de « *missionnaire* » par Bénédicte Havard Duclos et Sandrine Nicourd. La Foi vécue sur le seul registre privé est refusée. La dimension temporelle (action concrète) est indissociable de la dimension spirituelle (action apostolique). Contrairement aux « *identités blessées* », les individus ne sont pas portés par une volonté de revanche sur la vie, sur une jeunesse difficile, ou sur la stigmatisation de leur groupe d'origine (Havard Duclos, Nicourd, 2005 :101).

Ce registre religieux peut également se décliner sur le mode du témoignage et de l'accompagnement. Les bénévoles communient *avec* les personnes en souffrance, se trouvant alors davantage dans le registre du partage *avec* ceux qui souffrent que dans celui de l'action *pour* eux. L'action étant alors matérialisée par la seule présence du bénévole (Havard Duclos, Nicourd, 2005 : 105).

En conclusion, l'engagement dans des causes projette l'individu dans un futur qui est en adéquation avec ses idéaux, notamment religieux (Havard Duclos, Nicourd, 2005 : 75). Cet engagement fondé sur des valeurs religieuses porte en filigrane la volonté de gagner le salut de son âme à travers l'aide aux plus souffrants et en communiant avec la détresse humaine. Ce qui écarte tout prosélytisme. La mission évangélique est vécue par le truchement de cette « *communion* » avec la souffrance des autres (Havard Duclos, Nicourd, 2005 : 107-108).

3.3. Le choc empathique

La biographie familiale, politique et religieuse ne suffit pourtant pas à elle seule à expliquer l'engagement dans des causes humanitaires. L'exposition à des événements soudains provoque des chocs émotionnels qui entraînent des « *ruptures biographiques* » venant bouleverser la vie quotidienne des individus (Ihl, 2002; Percheron, 1993; Voegtli, 2004 cités par Mathieu, 2010 : 309).

Le choc empathique est mis en évidence par les travaux de Camille Gourdeau dans sa recherche à propos de l'hébergement de migrants en transit à Ouistreham. Elle note que les citoyens ne se mobilisent pas spontanément afin d'être utiles, de servir les autres mais bien parce qu'ils sont sensibilisés par une situation concrète à laquelle ils sont confrontés et qui les touchent directement. Dans le cadre de l'hébergement des migrants, il a été démontré que l'émotion provoquée par la rencontre physique des futurs hébergeurs avec la détresse des migrants est le facteur déclenchant le passage à l'acte humanitaire : « *Les habitants et habitantes se mobilisent d'abord [...] parce qu'ils et elles sont touchés par la situation de vulnérabilité de ces jeunes hommes qu'ils découvrent dans les « fossés » ou sur le parking du supermarché. L'émotion, face à la « vulnérabilité » des migrants, agit comme un déclencheur et amène des habitants à donner de la nourriture, des vêtements ou encore un toit* » (Gourdeau, 2019 : 311).

3.4. L'alchimie des ingrédients

C'est donc la conjugaison de ces facteurs, le parcours biographique, le choc émotionnel, et les compétences nécessaires à l'activation qui engagent certains individus dans une cause humanitaire. Ce que confirme Lilian Mathieu lorsqu'il écrit : « *L'indignation [...] ne surgit pas de rien mais est l'expression d'une sensibilité à certains thèmes ou enjeux, d'un attachement à certaines valeurs, dont la compréhension exige un détour par la socialisation de l'agent. Rapporter ainsi une attitude actuelle [...] au passé de l'agent ne saurait cependant suffire et l'analyse ne doit pas oublier que c'est dans la rencontre avec une situation concrète que des dispositions trouvent à s'activer* » (Mathieu, 2010 : 310).

Il ajoute : « *L'engagement consécutif à un choc moral ne relève donc pas d'un comportement réflexe mais de l'activation de dispositions et compétences préalables et sans lesquelles l'individu serait resté désespéré et passif* » (Mathieu, 2010 : 312).

3.5. L'action collective

Comme l'écrit Lilian Mathieu, la mobilisation protestataire relève d'un ordre pratique et spécialisé dont tous les individus ne sont pas dotés. Une indignation peut rester silencieuse si elle n'est pas entourée, encadrée. Autrement dit, sans le collectif, certaines personnes, bien qu'indignées, resteraient néanmoins passives (Mathieu, 2010 : 305).

Le caractère collectif de l'engagement humanitaire est également essentiel pour son maintien dans la durée. Comme mentionné dans les raisons de l'engagement, le fait de pouvoir faire des rencontres, d'avoir le sentiment de faire corps avec une communauté apporte des gratifications qui permettent d'ancrer le bénévole dans l'action militante (Havard Duclos, Nicourd, 2005 : 16-17).

Egalement la possibilité de pouvoir partager ses émotions avec des pairs. Dans les associations, comme le sont les collectifs d'aide aux migrants, les bénévoles ne sont pas seuls à être confrontés à la souffrance des autres. Leur engagement est fortement encadré par l'association, qui propose : « *des normes relationnelles, véritables supports collectifs aux pratiques, porteuse d'idéaux et d'idéologies dans les modes de relation à l'autre* ». Ces normes transmises et portées par les associations sont d'autant mieux appliquées et respectées qu'elles ont été intériorisées au cours du parcours biographique du bénévole. « *L'adéquation entre dispositions acquises et discours associatif est alors le meilleur garant de la pérennité de l'engagement* » (Havard Duclos, Nicourd, 2005 : 27-28).

Au-delà du dévouement pour autrui, l'engagement dans des causes humanitaires est source de gratifications personnelles : estime de soi, cohérence identitaire, donner un sens à sa vie, justification de son existence sociale... En outre, cet engagement peut être, par certains aspects, comparé à une activité professionnelle. Il est porteur de rétributions pour partie comparables à un travail : structuration de l'emploi du temps, création de réseaux de sociabilité, acquisition de nouvelles compétences, d'un statut social valorisant, voire de rétributions. La rétention des militants par les associations s'explique donc par l'ouverture de cet espace de sociabilité supplétif ou complémentaire à l'espace professionnel et familial (Havard Duclos, Nicourd, 2005 : 113).

Avec l'atout que cet engagement est traversé de « *sens* » pour le militant. « *Quand les déceptions s'accumulent tant dans la sphère privée que dans les espaces professionnels, l'engagement public au service d'une cause et dans un collectif peut devenir particulièrement attractif pour des individus en quête de convivialité, voire de statut social* » (Hirschman, 1983 cité par Havard Duclos, Nicourd, 2005 :113-114). Les militants ne s'engagent pas dans une cause aux fins de trouver ces gratifications, mais la rencontre de ces ressources est un facteur de leur maintien dans l'action (Havard Duclos, Nicourd, 2005 :113-114). Un échange informel et pragmatique est alors opéré entre l'individu et l'organisation à laquelle il adhère : offrir du temps, de l'énergie en échange d'une bonne ambiance, d'une sociabilité avec des personnes qui partagent la même cause. Il est donc important que ces échanges puissent être organisés de manière régulière afin de permettre aux liens sociaux de se nouer et de se pérenniser (Havard Duclos, Nicourd, 2005 : 116).

4. La question de recherche et la méthodologie

4.1. La question de recherche

Ce travail de fin d'études tente de répondre à la question de recherche suivante : comment comprendre les ressorts sociaux des hébergeurs de migrants ?

Un premier travail de recherche dans le cadre d'un séminaire de méthodologie de recherche en sciences du travail a été réalisé par l'auteur en 2020 avec comme question de recherche : comment comprendre les motivations des hébergeurs de migrants ? Deux hypothèses étaient avancées, à savoir la congruence avec la conscience et les valeurs des hébergeurs et des considérations d'ordre politique.

Il s'avèrera au fil des lectures et des sept entretiens menés entre novembre 2019 et avril 2020 dans le cadre de cette première ébauche de travail sur le sujet que d'autres facteurs entrent en ligne de compte, et surtout que la biographie, le parcours de vie des personnes, non interrogés à l'époque, jouent un rôle prépondérant dans leur action.

La question de recherche a donc évolué à la suite de cette première étude. Et les hypothèses se sont modifiées au fil des vingt entretiens qui ont été menés ou qui ont complété les sept premiers tenus entre décembre 2020 et mars 2021.

4.2. La méthodologie

4.2.1. Le récit de vie

Les entretiens réalisés en vue de répondre à la question de recherche ont été tenus dans le cadre de la méthodologie d'entretien du récit de vie tel que Daniel Bertaux le définit : « [...] *le récit de vie résulte d'une forme particulière d'entretien, l'« entretien narratif », au cours duquel, le chercheur [...] demande à une personne [...] de lui raconter tout ou partie de son expérience vécue* » (Bertaux, 2005 : 11).

La méthodologie d'entretien du récit de vie permet d'appréhender au mieux les logiques qui président aux actions des individus au regard de leur biographie, et de les examiner dans le contexte des rapports sociaux dans lequel elles prennent place (Bertaux, 2005 : 13).

Selon Hannah Arendt, « *chacun de nous est d'abord un être historique* ». A la question de savoir qui nous sommes, il ne peut être répondu que par le récit de notre histoire, un récit unique parce que notre histoire est unique. Et c'est précisément ce caractère unique qui fait de chacun de nous un être unique. Parce que nous naissons et grandissons dans un monde déjà constitué, et fait pour l'essentiel de relations entre personnes, entre réseaux (Arendt, 1983 citée par Bertaux, 2000 : 240-242).

Une question essentielle est de savoir dans quelle mesure le récit de vie, en tant que description du parcours de vie, est un témoignage fiable. Deux positions extrêmes doivent être écartées : celle qui postule que tout ce que dit la personne est inexact. Et la position inverse, qui part du postulat que tout ce qui est dit est vrai (Bertaux, 2005 : 71). Un récit de vie est donc une narration improvisée qui se fonde sur la mémoire des individus, lesquels sont appelés à raconter les principaux événements de leur parcours de vie tels qu'ils les ont vécus et mémorisés (Bertaux, 2005 : 73). Contrairement à une autobiographie, le récit de vie est très largement spontané. Par conséquent, la personne ne peut

répondre en suivant strictement une ligne du temps, mais plutôt en effectuant des digressions, des sauts dans le temps, des flash-back. Les nécessaires explications, associations d'idées, évocation de situations ou de personnes éloignent le récit de vie d'un exposé linéaire (Bertaux, 2005 : 75-76).

La multiplication des récits de vie d'individus « *se trouvant ou s'étant trouvés dans une situation sociale similaire ou participant au même monde social* », et le fait de centrer leurs témoignages sur ces parties-là de leur existence, permet de distinguer l'histoire réelle d'une vie du récit qui en est fait. En corollaire, cette multiplication permet de profiter des connaissances que les personnes ont acquises « *de par leur expérience directe sur ce monde ou cette situation, sans pour autant s'empêtrer dans la nécessaire singularité, ni dans le caractère inévitablement subjectif du récit qui en sera fait* » (Bertaux, 2005 : 37). Par conséquent, c'est la mise en commun de l'ensemble des témoignages qui permet d'écarter ce qui relève de « *colorations rétrospectives* », et de mettre en lumière « *un noyau commun aux expériences, celui qui correspond à leur dimension sociale, celle que l'on cherche précisément à saisir* » (Bertaux, 2005 : 41).

Par ailleurs, dans un récit de vie, Daniel Bertaux distingue trois ordres de réalité :

- la réalité historico-empirique du vécu de la personne, appelée parcours biographique. Ce parcours comprend non seulement la succession des situations « *objectives* » de l'individu, « *mais aussi la manière dont il les a « vécues », c'est-à-dire perçues, évaluées et « agies » sur le moment ; de même pour les événements de son parcours* » ;

- la réalité psychique et sémantique qui se compose de ce que le sujet sait ou croit savoir et de ce qu'il pense rétrospectivement de son parcours biographique ;

- la réalité discursive du récit lui-même qui correspond à ce que le sujet sait ou croit savoir, de ce qu'il pense de son parcours et ce qu'il veut bien raconter le jour de l'entretien à la personne qui le questionne (Bertaux, 2005 : 70-71).

Daniel Bertaux note également que : « *tout récit de vie apporte simultanément des éléments d'information et des indices concernant des phénomènes situés à des niveaux très divers : structuration initiale de la personnalité du sujet en habitus, apprentissages culturels et professionnels, transformations psychiques ultérieures, type habituel de conduite, historique des relations du sujet et de ses proches [...] ; rapports sociaux « objectifs », ou mieux objectivés, propres à tel ou tel monde social et y définissant des places (des positions, des statuts), des rôles, des normes et attentes de conduite, des jeux de rivalité, de concurrence, de conflit ouvert ou larvé, mécanismes sociaux, logiques sociales, processus récurrents, phénomènes culturels, sémantiques et symboliques* » (Bertaux, 2005 : 88-89).

Dès lors, en ce qui concerne les relations interpersonnelles, Daniel Bertaux suggère d'ajouter les « *relations intersubjectives fortes (et en général durables)* » comme intermédiaire aux relations champ et *habitus* identifiées par Bourdieu. Daniel Bertaux les définit comme : « *des relations qui s'établissent naturellement entre des personnes reliées entre elles par des relations de parenté, de conjugalité, voire de hiérarchie, et celle de l'amour, de la camaraderie et de l'amitié (ou de la haine), de l'alliance ou de*

la rivalité « micropolitiques » [sic] qui sont conduites par les acteurs eux-mêmes ». Ce niveau intermédiaire permet une classification à trois niveaux des éléments constitutifs d'un récit de vie. Il distingue les événements des états physiques et psychiques, des capacités, de l'état des relations intersubjectives fortes et de la situation sociale, matérielle, de la personne (Bertaux, 2005 : 89).

En conclusion, la multiplication des récits de vie et leur comparaison permet de faire apparaître des récurrences, des situations similaires et des logiques d'action semblables, avec l'espoir de mettre en lumière un même mécanisme social (Bertaux, 2005 : 95).

4.2.2. Le terrain de recherche

Quelques éléments de contexte sont nécessaires pour appréhender le sujet de cette recherche. Comme déjà relevé ci-avant, depuis 2017, de nombreux migrants, principalement originaires d'Afrique, séjournent sans abri et sans ressource en Belgique parce qu'ils souhaitent s'installer au Royaume-Uni. Ce désir se heurte au « règlement de Dublin »⁴ qui dispose que c'est le pays de l'Union européenne où le migrant a déposé chronologiquement sa première demande d'asile qui est responsable du traitement de son dossier. Les migrants cherchent donc à gagner le Royaume-Uni sans déposer de demande d'asile auprès des autorités des pays qu'ils traversent. Dans la mesure du possible, ils ne se font connaître aux autorités qu'une fois franchi le Pas-de-Calais. Par conséquent, vu qu'ils restent inconnus aux yeux des pouvoirs publics en Europe continentale, et vu que ce sont ces mêmes pouvoirs publics qui sont chargés de leur apporter secours et assistance, ils échappent à l'aide humanitaire des autorités.

Afin de pallier l'absence de prise en charge par les autorités, de nombreux bénévoles se sont mobilisés pour leur offrir secours et assistance. L'aide citoyenne se décline de plusieurs façons : fournir des biens et des aliments, véhiculer les migrants, transporter des denrées alimentaires vers les lieux d'hébergement collectif, prodiguer des soins médicaux, apporter une assistance juridique pour celles et ceux qui souhaitent déposer une demande d'asile en Belgique...

Et parmi cette aide humanitaire citoyenne, figure celle d'ouvrir sa porte à ces « invités » plus ou moins occasionnels et leur offrir régulièrement ou plus sporadiquement le gîte et le couvert. Les migrants sont hébergés chez l'habitant principalement le week-end. En semaine, ils partent en « chance », ce qui dans le jargon des migrants et des citoyens qui les soutiennent signifie tenter de trouver un moyen de passer clandestinement au Royaume-Uni.

Le niveau de confort de cet hébergement citoyen est plutôt hétéroclite. Pour accueillir leurs « amigrants », certains hébergeurs déménagent la chambre de leur(s) enfant(s) pour faire de la place, vont jusqu'à disposer des matelas ou des lits de camp dans leur salon ou dans l'espace commun de l'habitat groupé. D'autres en revanche, consacrent un logement annexe entièrement équipé et se

⁴ Règlement (UE) No 604/2013 du Parlement Européen et du Conseil du 26 juin 2013 établissant les critères et mécanismes de détermination de l'État membre responsable de l'examen d'une demande de protection internationale introduite dans l'un des États membres par un ressortissant de pays tiers ou un apatride
<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32013R0604&from=FR>

limitent à cet espace pour l'hébergement. Il arrive aussi que l'hébergement citoyen devienne permanent. C'est le cas chez au moins deux des témoins interrogés.

Apparu en septembre 2017 en Hesbaye, l'hébergement citoyen se poursuit à ce jour. Une plateforme Internet baptisée « *Hesbaye Terre d'accueil* » s'est constituée dès octobre 2017 sur un réseau social afin de structurer l'action. La plateforme centralise les propositions d'hébergement et organise et coordonne la répartition et le transport des personnes entre leur lieu d'hébergement et le Parc Maximilien de Bruxelles, lieu où les migrants ont coutume de se rassembler. La plateforme orchestre également les autres services déjà cités ci-dessus ainsi que l'aide et le soutien aux hébergeurs et hébergeuses.

Les témoins interrogés ne sont pas tous actifs dans le cadre de la plateforme « *Hesbaye Terre d'accueil* ». Seize des vingt témoins interrogés habitent en province de Liège, douze dans l'arrondissement de Huy-Waremme et quatre vivent à Liège et sa banlieue. Trois personnes vivent dans la région de Gembloux, en province de Namur, et une personne habite dans une commune du centre du Brabant wallon.

4.2.3. La collecte des données

La recherche qualitative abductive se base sur des données empiriques qui ont été récoltées à l'aide de vingt récits de vie d'une durée moyenne de 45 minutes auprès d'un échantillon de 18 femmes et 2 hommes et qui ont été menés entre le 25 novembre 2019 et le 11 mars 2021. Six personnes, ayant déjà témoigné lors d'un premier travail de recherche sur base d'une grille d'entretien, ont été réinterrogées par la suite à propos de leur parcours biographique avec la méthodologie du récit de vie.

Comme déjà signalé, toutes les différentes situations familiales rencontrées dans la société se retrouvent dans l'échantillon interrogé : quatre couples avec enfants, cinq couples sans enfant, huit familles monoparentales, trois personnes isolées.⁵

Tous les prénoms sont des prénoms d'emprunt afin de garantir l'anonymat des hébergeuses et des hébergeurs, ainsi que de leurs proches. Des prénoms mixtes, c'est-à-dire non genrés, comme par exemple Noa, Claude, Dominique, Louison, Camille, etc. ont été choisis afin de masquer le genre des personnes. Ceci dans le but de conserver l'anonymat des deux seuls témoins de sexe masculin.

Les prénoms des témoins cités dans le sous-chapitre concernant la prépondérance des femmes dans l'engagement et ceux cités dans le sous-chapitre concernant les contacts après le passage au Royaume-Uni ont également été délibérément tronqués afin dans le premier cas de ne pas permettre d'éliminer les prénoms cités de la liste des prénoms, puisqu'il s'agit en l'espèce exclusivement de témoignages de femmes, et de ne pas pouvoir identifier les deux hommes dans le second cas.

⁵ Un tableau synoptique reprenant les différentes « caractéristiques » de chaque témoin est annexé à ce travail.

Dans la narration des témoignages, le terme « *hébergeuse* » est épiciène. Ceci toujours à des fins de garantir l'anonymat des témoignages masculins. Enfin, dans des extraits des témoignages des deux hébergeurs, des noms, adjectifs et pronoms ont été 'féminisés' afin de les rendre anonymes ici aussi.

Toutes les personnes interrogées hébergent ou ont hébergé des migrants. Au moins sept d'entre elles sont également actives dans la gestion et la coordination de lieux d'hébergement collectif. Compte tenu des mesures sanitaires liées à l'épidémie de coronavirus, seuls quatre entretiens, qui se sont déroulés entre novembre 2019 et début mars 2020 dans le cadre du premier travail de recherche, ont été menés en vis-à-vis. Vingt-deux ont été exécutés par téléphone. Un a été mené en visioconférence.

4.2.4. Limites et biais

Seuls vingt hébergeuses et hébergeurs ont été interrogés dans le cadre de ce travail. Or, ce sont plusieurs milliers de personnes et de familles qui hébergent ou qui ont hébergé à travers le pays, dont une centaine rien qu'en Hesbaye liégeoise. L'échantillon interrogé est donc très restreint au regard de l'ensemble de la population des hébergeurs et des hébergeuses.

L'échantillon de témoins masculins est encore plus limité, puisque seuls deux hommes figurent parmi les vingt personnes ayant été interrogées. Les conclusions sur l'influence du genre dans le mode d'entrée dans la cause, général ou singulier, doivent être également considérées avec prudence vu la petitesse de l'échantillon d'hébergeurs masculins interrogés.

D'autre part, comme le souligne Daniel Bertaux, ce travail se basant sur des témoignages de récit de vie, il est possible que certaines informations aient été oubliées ou non divulguées par les témoins, que d'autres aient été déformées par l'action du temps qui passe, qui brouille la mémoire et estompe des souvenirs.

5. Le compte rendu des entretiens

5.1. Le choc empathique et la projection sur autrui

Dans certains témoignages, il apparaît clairement que des hébergeuses s'investissent dans la cause suite à l'exposition à des événements soudains ayant une forte charge émotionnelle. Cette exposition peut survenir soit lors d'un contact direct avec les migrants soit par média interposé.

Ce phénomène est explicitement exprimé dans le témoignage de Thaïs, qui déclare : « [...] je suivais l'actualité comme la plupart des gens mais c'est vrai que cet événement [la noyade d'Alan Kurdi le 02.09.2015 - n.d.l.a.] m'a particulièrement marquée et m'a fait [...] m'intéresser vraiment à la cause des migrants et suivre vraiment au plus près l'actualité [...] c'est vrai que je me souviens particulièrement de cet événement Alan Kurdi [...] [Cet événement - n.d.l.a.] a éveillé ma conscience [...] » (Thaïs - 01.03.2021)

Mais aussi chez Loan qui dit : « [...] maintenant il y a quelque chose qui se passe chez moi dans mon jardin, je ne vais pas fermer les yeux, je vais agir [...] et puis il y a eu ce moment où devant chez moi là, là où je suis, il y a des gens qui ont besoin de moi [...] » (Loan - 05.02.2021)

Les conditions climatiques peuvent également jouer ce rôle de catalyseur qui mobilise dans la cause. Par exemple, Elie dit : « il faisait froid [...] le côté il y a des gens dehors et il fait caillant nous a vraiment [...] assez touché [...] » (Elie - 31.01.2021). Noa déclare : « Et puis il y a eu cette vague de froid c'était [...] l'hiver 2017-2018. On a eu des -10, des -15 [...] c'est là que D [le coordinateur de la plateforme Hesbaye Terre d'accueil - n.d.l.a.] osait poster de temps en temps [...] on cherche encore des hébergements et on s'était vraiment décidé le vendredi matin pour le vendredi soir à ouvrir notre porte » (Noa - 10.12.2020). Alix dira : « [...] c'était samedi soir il faisait très froid je me suis dit allez bon voilà [...] j'ai téléphoné pour dire que je voulais héberger quelqu'un » (Alix - 05.03.2021).

Ce peut être la combinaison de ces deux facteurs, contact direct et intempéries qui convainquent les hébergeuses de s'investir. Par exemple, Yaël confie : « [...] je me suis fait embarquer par une amie qui m'a dit si on commençait, si on faisait ça, si on allait voir ce que c'est et on est allé voir [les migrants au Parc Maximilien - n.d.l.a.] [...] en novembre le froid, il fait noir tôt [...] » (Yaël - 14.02.2021).

La découverte de messages sur les réseaux sociaux joue également ce rôle de catalyseur : « [...] j'ai commencé à héberger pour la première fois le 8 octobre 2017 et c'est suite à différents « posts » que je suivais sur Facebook qui relataient un peu ce qui se passait au Parc Maximilien à cette époque-là il y a eu [...] pas mal de rafles policières [...] ça a été un peu en réaction à ça » (Dominique - 17.02.2021). Eden confie : « [...] je me suis retrouvée sur Facebook sur la plateforme citoyenne d'aide aux migrants et là j'ai demandé comment ça fonctionnait [...] et le lendemain j'avais des personnes à la maison [...] » (Eden - 16.02.2021). Swann quant à elle dit : « [...] j'ai été subjuguée quand j'ai découvert la plateforme [...] j'ai été très émue, j'ai très peu dormi cette nuit-là [...] » (Swann - 25.11.2019).

Certaines des hébergeuses interrogées ont déclaré également projeter la situation que vivent les réfugiés sur leurs enfants ou leurs petits-enfants. Par exemple, Camille déclare : « [...] tout au départ on s'est dit aussi si c'était nos petits-enfants on voudrait que quelqu'un les accueille, quelqu'un qui les

protège du froid et de la pluie et voilà on les voit comme nos petits-enfants » (Camille 11.03.2021). Loan dit : « [...] je suis maman/papa d'adolescents qui sont sensiblement du même âge que les jeunes que j'ai rencontrés. Je me suis dit que si [...] mes enfants étaient seuls à l'autre bout du monde, je serais soulagée de savoir qu'il y a des personnes qui peuvent prendre soin d'eux [...] » (Loan - 05.01.2021). Claude se projette elle aussi vers ses enfants : « [...] Les enfants du Monde sont mes enfants [...] il y a rien qui différencie en fait les jeunes gars que j'ai à la maison et mes enfants [...] ils sont comme mes enfants [...] » (Claude 10.12.2019). Ange confie : « [...] il y a en a un [...] il avait l'âge de mes enfants [...] quand il m'a demandé une aide [...] j'ai dit [...] je suis là [...] je n'aurais pas voulu qu'une de mes filles se retrouve dans cette situation-là [...] je transpose la situation à mes enfants » (Ange - 17.01.2021).

5.2. La cicatrisation des « blessures de la vie »

Au fil des entretiens, il est apparu également que douze des vingt hébergeuses interrogées ont connu une enfance plutôt difficile, chahutée. Plusieurs ont vécu tout ou partie de leur enfance et de leur jeunesse dans des conditions de vie précaires et dans un certain dénuement. Deux des hébergeuses ont connu la maternité dès l'âge de 17 ans. Deux autres déclarent n'avoir pas pu faire les études souhaitées, regrettant une jeunesse bridée par un carcan familial trop conformiste ou encore avoir vécu une discrimination parentale à l'égard des filles de la famille.

Certaines de ces hébergeuses ayant vécu une enfance compliquée et s'étant parfois rebellées contre l'autorité parentale et/ou scolaire disent aujourd'hui s'engager dans la cause des réfugiés afin d'assouvir un besoin de se rendre utile, ou bien encore de mener une « *vie communautaire* », d'avoir un sentiment d'appartenance à un groupe à travers les associations d'aide aux réfugiés.

Par exemple, Joe décrit sa jeunesse, son sentiment d'indignation et d'injustice : « [...] un sentiment d'indignation par rapport à moi, à ma famille [...] on était pauvres [...] mon père [...] était très alcoolique on vivait dans une maison qui était une espèce de taudis [...] il n'y avait pas de salle de bains par exemple, il n'y avait pas de wc [...] et je pense que je me suis sentie pendant toute mon enfance un peu honteuse de ça [...] j'avais un sentiment d'injustice [...] et je pense que du coup, moi mon sentiment d'injustice [...] il a toujours existé [...] et je déteste les injustices en fait » (Joe - 21.01.2021). Par ailleurs, Joe motive son engagement dans la cause des migrants par : « [...] je crois que je ne supporte pas les injustices [...] je trouve ça injuste de devoir migrer [...] et l'injustice de leur situation, c'est-à-dire qu'ils ont de place nulle part, ils sont les bienvenus nulle part au final [...] » (Joe - 02.01.2020). Joe dira également que l'hébergement répond à un besoin : « [...] si peut-être qu'il y a quand même malgré tout derrière quelque chose de l'ordre d'un sentiment d'appartenance je ne l'ai pas fait pour ça, c'est après coup que je me rends compte que ça répond à ces choses-là [...] ça répond quand même à un besoin de sentiment d'appartenance [...] donc le sentiment d'être utile me plaît [...] » (Joe - 02.01.2020).

Claude quant à elle dira avoir vécu une dégringolade dans l'échelle sociale à partir de l'âge de 11 ans, lorsqu'elle est revenue vivre en Belgique avec ses parents après avoir passé son enfance en Colombie, en Tunisie et au Maroc au gré des missions de son père, expert dans un organisme international. Claude déclare : « [...] comme tout expat qui revient en Belgique tu descends de quatre crans dans l'échelle

sociale [...] moi avant onze ans je n'ai aucun souvenir de problème financier à la maison [...] une fois arrivé en Belgique je me souviens de discussions ça c'est clair [...] » (Claude - 05.03.2021). Claude deviendra rebelle dans son adolescence. Elle déclare avoir été une élève difficile à l'école, tout en restant les pieds sur terre. Claude dit : « *[...] je suis [...] rebelle raisonnable je n'ai pas eu une adolescence facile j'ai bien tiré sur la ficelle [...]* » (Claude - 05.03.2021). Et dans le même temps, Claude revendique le besoin d'appartenance à un groupe, la nécessité d'une vie communautaire qu'elle assouvit au sein du collectif d'hébergement : « *[...] cet esprit communautaire-là, j'en ai besoin pour vivre* » (Claude - 10.12.2019).

Louison, qui est retraitée, dira pour sa part être poussée dans son engagement en faveur des migrants par : « *toujours ce besoin d'être utile à quelque chose [...] j'ai du temps pour m'occuper pour m'impliquer et ce sentiment d'être toujours utile [...]* » (Louison - 04.12.2020). Louison témoignera par ailleurs d'une enfance bridée dans une famille très conformiste, très traditionaliste, avec des parents qui ne s'impliquaient pas dans la vie sociale, situation avec laquelle elle n'était pas en phase, ce qui, tout comme Claude, la conduira à se rebeller : « *[...] mes parents n'étaient pas impliqués dans la vie sociale et c'était même plutôt peur des étrangers [sic] [...] j'ai été une adolescente assez rebelle [...]* » (Louison - 04.12.2020). Louison dira par exemple avoir eu à l'âge de seize dix-sept ans des flirts avec des personnes « *de couleur* » juste pour « *choquer* » ses parents. Louison précipitera même son mariage afin de quitter au plus vite le foyer familial : « *[...] je me suis mariée très jeune [...] pour quitter la maison* » (Louison - 04.12.2020). Tout comme sa sœur, Louison n'a pas pu choisir ses études qui lui ont été imposées par ses parents. Ce qui est également le cas de Sacha qui déclare : « *[...] je suis d'une famille très traditionnelle où on estimait que les filles [...] devaient apprendre à coudre, faire à manger, à tricoter voilà, on s'est très fort rebellées contre tout ça [...] il n'y a que les garçons qui faisaient partie du mouvement scouts nous on ne pouvait pas [...] on n'a pas pu faire l'unif les filles on a dû faire des études courtes et payer nous-même nos études tout en travaillant en faisant des gardes de nuit et des trucs comme ça à l'époque pour payer nos études* » (Sacha - 29.01.2021).

Eden de son côté est devenue orpheline de père dès l'âge de quatre ans. Eden a grandi dans un quartier de logements sociaux, en partie élevée par ses deux grands-frères de sept ans plus âgés qu'elle, parce que sa mère, qui occupait un travail de nuit, dormait pendant une partie de la journée. Eden dit : « *Mon père il était un alcoolique et d'ailleurs il en est mort [...] il y a eu des violences à la maison [...] je n'aimais pas du tout mon enfance je me réjouissais de devenir une femme/un homme pour ne plus avoir à subir l'autorité de ma mère [...]* » (Eden - 16.02.2021). Eden se rebellera contre l'école dès la maternelle, et sera en décrochage scolaire au début du secondaire. Elle dit : « *[...] je ne me sentais pas libre il fallait que je rentre dans un moule et c'était très compliqué pour moi [...] je n'aime pas tout ce qui est cadre en fait* » (Eden - 16.02.2021). Eden souffrait d'un manque de confiance en elle tel qu'elle a renoncé à plusieurs reprises à passer un examen : « *[...] j'avais trop peur en fait de passer l'audition et donc trois années de suite là je me rendais à l'académie mais je ne parvenais pas à aller en classe* » (Eden - 16.02.2021).

Pour sa part, Alix a le sentiment d'avoir été rabrouée par ses parents et par son frère et sa sœur durant son enfance : « *[...] c'est au niveau de ma personnalité j'ai toujours été trop gentille je me suis toujours*

laissée dire [...] j'ai un peu laissé trop faire c'est quelque chose qui s'est imposé dans ma vie [...] » (Alix - 05.03.2021). Comme Eden, Alix avouera manquer de confiance en elle, avoir le sentiment d'avoir un manque et de ne pas avoir été mise en valeur par ses parents : « [...] *je n'ai pas été fort mise en valeur [...] et c'est pour ça que maintenant je suis très peu sûre de moi dans tout ce que je fais [...] on [ses parents - n.d.l.a.] ne m'a pas apporté assez au niveau chaleur amour et apport de culture [...] je suis en grand manque de ça [...]* » (Alix - 05.03.2021). Alix déclare par ailleurs que c'est le besoin de reconnaissance sociale, le sentiment de se sentir utile, qui est le moteur de son engagement dans la cause des migrants : « [...] *le fait de se sentir plus utile quoi enfin on n'est pas là juste pour vivre sa petite vie pépère on fait quelque chose de bien quoi par rapport à ces jeunes-là* » (Alix - 05.03.2021).

Dominique a vécu entre l'âge de treize et dix-huit ans dans le sud de la France avec ses parents et ses deux frères dans des conditions qu'elle qualifie elle-même « *d'extrêmement rudes* », dans un squat, sans eau ni électricité, grâce à l'aide alimentaire et au secours populaire. Dominique déclare comme moteur de son engagement : « [...] *au départ clairement l'envie de rendre concret des valeurs que je défends depuis longtemps* » (Dominique - 17.02.2021). Elle dit plus tard : « [...] *on a vécu vraiment dans des situations assez extrêmes [...] c'était le secours populaire, c'était un squat on nous prêtait une maison, c'était juste quelques blocs de béton et un toit [...] mais après on était une famille et on était ensemble et on bénéficiait clairement là-bas sur place d'une solidarité incroyable et extrêmement naturelle, extrêmement organique* » (Dominique - 17.02.2021).

Camille, qui est retraitée aujourd'hui, est devenue orpheline de père dès l'âge de cinq ans. Elle a grandi avec sa jeune sœur, son jeune frère, sa mère et ses deux tantes chez sa grand-mère maternelle. Cette famille atypique, sans présence masculine hormis le petit frère de Camille, a vécu avec les seuls revenus du magasin que tenaient les deux tantes de Camille. A la question de savoir comment elle s'est lancée dans l'hébergement, Camille répond : « *Je crois que nous avons besoin tous les deux [son mari et elle - n.d.l.a.] d'un dérivé parce que le fait d'être au chômage après avoir eu une vie professionnelle aussi dense et aussi envahissante que la nôtre c'était vraiment difficile et donc il fallait qu'on s'engage [...] il fallait qu'on continue à être utiles à quelque chose* » (Camille 11.03.2021).

Ange elle aussi a un vécu familial compliqué. La famille d'Ange a éclaté avec le divorce de ses parents quand elle avait 14 ans. Son père est devenu SDF et elle a fui le domicile maternel à cause d'un beau-père qu'elle juge trop autoritaire. Elle s'est réfugiée chez sa grand-mère, ses deux frères cherchant refuge chez des amies. Ange confie : « [...] *c'est peut-être ça aussi qui me pousse à aider les autres parce que mon papa était alcoolique et on a [...] n'a pas eu une enfance super facile [...] j'ai toujours aidé ma maman, j'ai toujours aidé mon papa moi j'étais la maman/le papa de mes parents, et j'étais la maman/le papa de mes petits frères c'est peut-être un rôle que j'ai difficile à abandonner [...]* » (Ange - 17.01.2021).

Sans pourtant connaître des vicissitudes matérielles aussi aiguës que celles décrites ci-avant, Lou déclare cependant ne plus avoir trouvé sa place dans la maison familiale. Lou dit : « *la maison est un moulin il y a tout le temps des gens dedans et c'est comme si moi je me retrouvais à l'extérieur en train de regarder la maison et que moi je n'avais plus de place dedans [...]* » (Lou - 14.02.2021). Lou vivra une rébellion contre l'autorité parentale dans sa jeunesse. Elle déclare : « [...] *j'ai eu une adolescence*

très rebelle [...] le problème enfin pour moi c'était ça [devoir aller à la messe - n.d.l.a.] et c'est comme ça que je me suis rebellée et que je me rebelle toujours d'ailleurs dans d'autres secteurs [...] ayant été en partie élevée chez ma grand-mère maternelle, j'avais un autre rapport à l'accès à la parole [...] j'étais vraiment en grand conflit avec lui [son père - n.d.l.a.][...] j'ai été vraiment insupportable pour eux [ses parents - n.d.l.a.][...] » (Lou - 14.02.2021). Pour échapper au conflit avec ses parents, principalement avec son père, Lou se réfugiera une partie du temps chez sa grand-mère maternelle. Lou dit aussi être partie à dix-huit ans suivre des études supérieures loin du domicile familial et ne plus jamais y être retournée pour cette même raison.

Lou ajoute : « *[...] on s'est dit qu'on n'allait pas laisser des gens mourir de froid à Bruxelles que ce serait insupportable pour nous [elle, son enfant et son conjoint - n.d.l.a.] rien que cette idée [...] et que donc, il faut bien faire le job parce qu'au niveau de mes valeurs, c'est insupportable que ça ne se fasse pas* » (Lou - 15.03.2020). Elle ajoute : « *C'est le sentiment d'injustice qui prédomine donc [...] se dire qu'on prive les gens de leurs droits les plus élémentaires pour moi c'est insupportable* » (Lou - 15.03.2020).

Sacha pour sa part apporte un exemple de requalification identitaire et de retournement du stigmaté à l'égard de la communauté dont elle est pour partie issue. Le père de Sacha était juif. Agé de 14 ans au déclenchement de la seconde guerre, il a échappé à la Shoah grâce à des personnes qui l'ont caché tout au long de l'occupation de la Belgique par l'Allemagne nazie. Sacha déclare : « *Voilà ma famille et mon père était juif, il a eu la vie sauve parce qu'il a été caché pendant la guerre et voilà je trouve que c'est logique de rendre un peu aussi* » (Sacha - 29.01.2021).

5.3. La voix de la conscience et l'héritage religieux

L'acte d'ouvrir sa porte est explicitement avancé par neuf hébergeuses comme étant mû par la volonté d'être en paix avec leur conscience, par le besoin de défendre des valeurs d'entraide, de solidarité, d'œuvrer pour un monde meilleur. Le lien avec un héritage religieux chrétien est explicite dans certains de ces témoignages.

Comme par exemple, à la question de savoir ce qui l'a poussée à s'investir dans l'hébergement, Thaïs déclare : « *[...] c'est les valeurs [la Foi catholique - n.d.l.a.] que j'ai acquises pendant ma jeunesse et qui m'ont poussée à héberger* » (Thaïs - 01.03.2021).

De son côté, Elie déclare : « *[...] c'était de savoir qu'il y avait des gens qui dorment dehors et que ce n'était pas normal et qu'on pouvait faire quelque chose [...] C'est vrai qu'on a réfléchi à tout ça moi je viens d'une grande famille catholique pratiquante et mon mari aussi je pense que c'est important et nos enfants sont élevés là-dedans [...]* » (Elie - 31.01.2021). Durant l'entretien, Elie fera aussi référence à ses engagements religieux : « *[...] c'est vrai que moi j'ai fait du bénévolat à Lourdes pendant cinq ans [...] c'était un engagement plutôt religieux on s'occupait de personnes handicapées* » (Elie - 31.01.2021). Elie ajoute : « *[...] c'est difficile quand on est baigné tout là-dedans on allait à la messe et puis [...] j'ai été dans des camps organisés j'ai été en Inde faire du bénévolat [...] chaque année j'ai fait des choses organisées par des associations religieuses c'est vrai que mes vacances et tout ça et même l'année étaient [...] rythmées par des engagements divers qui étaient à la base religieux* » (Elie - 31.01.2021).

Pour sa part, Maé déclare : « *On ne peut pas laisser des gens dormir dehors comme ça [...] ça devenait insupportable de passer Noël et Nouvel-An et de se dire qu'il y avait des gens qui étaient dehors [...]* » (Maé - 28.02.2021). Maé dira aussi : « *[...] on ne sait pas faire grand-chose pour améliorer le monde mais autour de nous on ne peut pas fermer les yeux [...] voilà c'est le hasard qui a fait que [...] et quand le hasard il est là et que vous pouvez faire quelque chose vous pouvez soit détourner les yeux, soit les garder ouverts [...]* » (Maé - 28.02.2021). En parallèle, et comme Elie, Maé fera explicitement référence à ses origines et à son engagement religieux : « *[...] on est évidemment une famille catholique à l'origine mon papa il a deux frères qui sont prêtres [...] mes frères et mes sœurs ont été à Lourdes accompagner, faire les brancardiers pour les malades, moi je n'y ai jamais été vu que physiquement je n'en étais pas capable mais par contre j'allais quand même au chargement et au déchargement [...]* » (Maé - 28.02.2021). Maé dira encore que ses parents sont restés croyants, mais qu'elle a perdu la foi depuis « *très longtemps* ».

Andrea qui a fréquenté les scouts catholiques « *jusqu'au bout* », c'est-à-dire alors qu'elle avait commencé à travailler, déclare : « *[...] je fais le « bien » autour de moi et je n'ai pas besoin d'aller à l'église pour faire le « bien » autour de moi, je fais une différence entre le « bien » et le « mal » [...] on devait être dans le « bien » et pas dans le « mal » mais que ce n'était pas en allant à la messe que ça nous aidait à être comme ça [...] il [le curé de la paroisse - n.d.l.a.] disait clairement que pour lui ce n'était pas important de venir à la messe ce qui était important c'est que tous les jours on soit juste [...] et qu'on fasse le « bien » [...]* » (Andrea - 02.02.2021).

D'autres hébergeuses parleront du « *bien* » et du « *mal* », de leur besoin d'être en paix avec leur conscience, du besoin de fraternité entre les Hommes. Claude dit : « *Et donc c'est comme ça qu'on a commencé. Et c'est comme ça qu'on a pu se calmer en fait. Qu'on a enfin pu dormir [...] Pour être en paix avec notre conscience et pour pouvoir enfin en parler sereinement* » (Claude - 10.12.2019). Noa déclare : « *On est tous frères en humanité, on est tous pleinement humains mais tous différents* » (Noa - 10.12.2020). Sacha dira : « *le racisme pour moi c'est une bêtise sans nom* » (Sacha - 29.01.2021). Marley confie : « *[...] des gens qui sont quand même en détresse [...] on a un lit on a une salle de bains et pourtant on n'ouvre pas notre porte donc on ne peut pas vivre comme ça [...]* » (Marley - 02.03.2021). Thaïs rejoint Marley lorsqu'elle déclare : « *[...] je ne peux pas expliquer [...] c'est ce besoin d'aider, cette conscience que si j'ai deux places chez moi et je ne peux pas laisser dehors deux jeunes* » (Thaïs - 01.03.2021). Loan dira elle aussi vouloir un monde plus juste et ne pas pouvoir laisser un être humain à la rue : « *[...] mais il y a aussi [...] tous les aspects monde plus juste justice sociale [...] je pense que le combat il est là aussi [...] donc il y a les deux aspects chez moi [...] il y a l'aspect viscéral on ne laisse pas un être humain à la rue sans avoir à manger se sécher dormir [...] besoins fondamentaux [...]* » (Loan - 05.01.2021).

5.4. Les maisons « auberges » ou « refuges »

La moitié de l'échantillon des hébergeuses interrogées a vécu tout ou partie de son enfance dans ce qu'il conviendrait d'appeler des maisons « *auberges* » ou maisons « *refuges* ». Une hébergeuse qualifiant même le domicile familial de « *moulin* ». Leurs parents ou parfois leurs grands-parents

recevaient des visiteurs en nombre, hébergeaient des connaissances, voire offraient l'asile à des personnes qui rencontraient des difficultés dans leur vie familiale.

Par exemple, Claude déclare : « *il n'y avait pas de clef chez moi [...] la porte était toujours ouverte il n'y avait pas de clef on avait perdu la clef [...] il y avait des gens qui passaient qui restaient le weekend si j'avais une amie en difficulté [...] je pouvais la ramener à la maison [...] des ados qui ont fugué j'en ai vu un paquet à la maison [...] la maison ouverte oui je me souviens de soirées à la maison on était vraiment très très très très nombreux [...]* » (Claude - 09.03.2021). Claude ajoute : « *[...] quand j'étais ado, je faisais des cauchemars la nuit d'être dans une maison vide, une grande maison vide [...]* » (Claude - 10.12.2019).

Maé de son côté raconte : « *On a toujours eu beaucoup de monde à la maison [...] j'ai ma meilleure amie qui a vécu deux ans chez moi [...] le meilleur ami de mon frère il est resté trois ans à la maison [...] donc on avait un peu l'habitude de ça [...]* » (Maé - 28.02.2021). Ce constat est également vérifié chez Sacha qui confie : « *[...] on était huit enfants et il y avait en général quinze personnes qui mangeaient à table donc la porte était toujours ouverte et venait qui voulait [...] les gens venaient comme ça et débarquaient à l'improviste et puis il y avait toujours à manger pour eux* » (Sacha - 29.01.2021). Ou encore chez Elie : « *[...] c'est vrai qu'à la maison on a reçu quand même beaucoup de personnes qui venaient de l'extérieur donc quand on était petits [...] on a quand même eu l'habitude d'avoir des gens et ma maman nous habitait aussi à dire qu'il fallait mettre une assiette pour l'ange de passage [...]* » (Elie - 11.01.2021).

Lou parle de « moulin » : « *[...] notre maison c'était un moulin c'est-à-dire qu'on accueillait toujours beaucoup de gens, que les weekends étaient souvent très complets avec plein de gens qui venaient [...] on a toujours été élevés là-dedans [...] la maison est un moulin il y a tout le temps des gens dedans [...]* » (Lou - 14.02.2021).

Avant qu'elle n'aille vivre en France avec ses parents et ses deux frères, Dominique vivait elle aussi dans une maison « refuge » : « *[...] il y avait plein de passage des gens qui venaient juste passer dire bonjour boire un café ou rester parfois quelques jours [...] parfois quelque semaines [...] on a hébergé un moment une maman seule avec sa fille qui se séparait d'un compagnon violent [...] il y a aussi un moment un ami de mes parents qui nous a demandé de garder sa fille qui avait mon âge [...]* » (Dominique - 17.02.2021)

Charlie, qui elle a grandi chez ses grands-parents agriculteurs, déclare : « *[...] j'ai toujours grandi dans une famille avec mes grands-parents qui avaient de nombreux frères et sœurs, beaucoup d'enfants et des grandes tablées des grandes solidarités [...]* » (Charlie - 21.01.2021).

Andrea fait le lien entre son investissement dans la cause des migrants et son vécu familial : « *[...] si je dois faire un lien entre l'hébergement et mon enfance [...] c'est que mon papa à plusieurs reprises en fait prenait des personnes en stop et quand c'était des voyageurs [...] et en même temps leur propose de venir manger et de dormir à la maison [...] on a eu des gens qu'on ne connaissait pas qui venaient dormir à la maison pour une nuit et puis qui continuaient leur route [...]* » (Andrea - 02.02.2021).

Avant le divorce de ses parents, la maison familiale où Ange a grandi avec ses deux frères faisait office de maison des jeunes du village. Ange déclare : « [...] il y avait beaucoup de jeunesse dans le village et plutôt que d'aller à la maison des jeunes, ben tous les jeunes venaient à la maison [...] et on jouait aux cartes, on faisait de la musique, on jouait au football et la porte était toujours grande ouverte [...] » (Ange - 17.01.2021).

5.5. Les considérations d'ordre politique

L'engagement dans la cause humanitaire en faveur des réfugiés avec, en toile de fond, des considérations politiques, est présent chez quelques-unes des hébergeuses interrogées. Ces considérations politiques sont reliées par les hébergeuses à l'acte d'héberger, sans pour autant que ce soit ce côté politique qui soit le moteur premier de leur démarche. Les convictions politiques ne sont évoquées qu'en appui de la démarche première.

Par exemple, Charlie déclare : « [...] pour moi c'est un acte politique, mais sans que je ne veuille rentrer moi-même [...] pour moi c'est un acte purement altruiste et anarchique [sic] [...] notre gouvernement ne fait rien c'est à nous de faire quelque chose [...] on ne peut pas laisser notre pays comme ça on ne peut pas [...] avoir une image de notre pays où on laisse des gens crever dans la rue [...] » (Charlie - 11.03.2020).

Claude déclare : « On avait vent par les articles de journaux, par [...] la façon dont les politiques en parlaient et ça me mettait très en colère. Colère par rapport à ce que la Belgique offrait comme image avec T. F. [le secrétaire d'Etat à l'asile et à la migration du gouvernement fédéral Michel I - n.d.l.a.] qui faisait des tweets incendiaires par rapport à tout ça. » (Claude - 10.12.2019). Claude dira également : « [...] je crois qu'il n'y plus un seul combat qui mérite la peine à lui tout seul. Les combats doivent être menés ensemble. Donc, que ce soit tout ce qui est dérèglement climatique, que ce soit la justice sociale, que ce soit l'égalité ou en tout cas l'équité dans cette société, que ce soit l'accueil des migrants ou quelque chose du style, chacun doit s'investir dans ce qu'il peut, on ne peut pas s'investir dans tout, mais tous ces combats sont clairement liés » (Claude - 10.12.2019).

Joe dit : « [...] d'une manière ou d'une autre, j'essaie d'œuvrer à améliorer le monde [...] je ne suis pas d'accord avec les politiques migratoires et j'ai la possibilité de faire quelque chose de très concret pour améliorer ça » (Joe - 02.01.2020).

De son côté, Lou dira : « [...] c'est que l'Etat ne met rien en place pour répondre au besoin premier qui est de mettre à l'abri des êtres humains [...] Je trouve qu'un Etat doit pouvoir répondre aux besoins de base des personnes qui sont sur son territoire [...] tout le monde doit pouvoir y prétendre [...] » (Lou - 15.03.2020).

Swann dit : « [...] au-delà d'une aide humanitaire que j'estime indispensable, c'est aussi une manière de marquer mon désaccord avec la politique de mon pays [...] je ne peux pas cautionner les agissements de nos politiques [...] c'est ma manière à moi de dire que je ne cautionne pas, et que je ne suis pas d'accord [...] c'est vraiment un combat humain et un combat de résistance [...] je ne le fais pas comme acte politique [...] je suis contente du pied de nez qu'on envoie, nous les milliers de citoyens

présents dans ce mouvement, au gouvernement et à toute les personnes racistes, fachos, fermées d'esprit [...] » (Swann - 25.11.2019).

Loan déclare : « [...] mais il y a aussi [...] tous les aspects monde plus juste justice sociale [...] je pense que le combat il est là aussi [...] donc il y a les deux aspects chez moi [...] il y a l'aspect viscéral on ne laisse pas un être humain à la rue sans avoir à manger se sécher dormir [...] besoins fondamentaux et puis il y a clairement l'aspect plaidoyer politique [...] » (Loan - 05.01.2021).

5.6. L'action collective

L'entraide entre hébergeuses, l'émulation de partager ses valeurs avec des tiers, le besoin aussi de se confier à des pairs, le besoin de sécurité et de se savoir secourues en cas de nécessité sont avancés par les hébergeuses comme étant un carburant indispensable au maintien de leur engagement, à la poursuite de leur action.

Yaël est explicite : « [...] chacun apporte sa petite pierre pour arriver à construire quelque chose [...] je trouve que ça c'est vraiment important dans l'action citoyenne et dans l'aide humanitaire [...] c'est ça qui permet de tenir sur la longueur » (Yaël - 14.02.2021). Yaël ajoute : « [...] c'est ça qui est important, c'est que la solidarité elle existe aussi [...] au niveau des bénévoles [...] on se serre les coudes » (Yaël - 14.02.2021).

Le témoignage de Claude est tout aussi éclairant. Parlant de l'engagement collectif, elle dit : « [...] c'est indispensable pour moi jamais seule j'aurais pu faire aussi longtemps [...] c'est le partage des expériences qui me fait tenir [...] sinon le groupe est indispensable pour moi sur la durée en tout cas [...] » (Claude - 05.03.2021).

De son côté, Thaïs, qui au début de son engagement se rendait régulièrement au Parc Maximilien, déclare : « [...] et donc on comptait beaucoup les uns sur les autres il y avait vraiment un énorme élan de solidarité là [...] je regrette ce sentiment de fraternité [...] de rencontrer sur place [au Parc Maximilien - n.d.l.a.] d'autres hébergeurs d'échanger [...] ce sentiment de solidarité de fraternité [...] c'est des valeurs pour moi qui sont les plus chères [...] c'est dans mon esprit ça fait partie de moi de mon éducation [...] » (Thaïs - 01.03.2021). Thaïs ne se rend plus au Parc Maximilien pour transporter les migrants parce que son emploi du temps ne le lui permet plus.

Alix partage elle aussi ce besoin de solidarité et d'entraide : « [...] la solidarité entre toutes les personnes, tous les membres du groupe [...] c'est une chaîne humaine [...] c'est vraiment des nouvelles connaissances c'est un nouvel entourage [...] » (Alix - 05.03.2021).

Lou explique aussi : « [...] ça [le travail en équipe - n.d.l.a.] me paraît essentiel pour moi, c'est une valeur de base dans l'accompagnement des personnes et dans l'hébergement [...] parce que aussi on va avoir besoin par moment de parler de ce qu'ils nous ont raconté parce que parfois c'est très lourd [...] » (Lou - 15.02.2021).

Elie, qui vit dans un habitat groupé, s'est d'abord lancée avec ses voisins avant d'accueillir seule : « [...] puis de faire avec les voisins, c'était super chouette de pouvoir faire quelque chose ensemble » (Elie - 31.01.2021).

Joe explique que ce sentiment de se savoir soutenue en cas de pépin a levé les craintes qu'elle éprouvait avant d'héberger pour la première fois. Joe dit : « [...] *des questions autour de la sécurité quelque part, ça me rassurait très très fort [...] l'organisation à l'époque au niveau du Parc était très rassurante [...] et je savais aussi que s'il y avait un problème, je pouvais contacter les bénévoles et que voilà, j'aurais de l'aide, du soutien [...]* » (Joe - 02.01.2020).

Parfois les hébergeuses éprouvent le besoin de garder une certaine distance avec l'association. Tout en conservant à l'esprit que le lien est bien présent, qu'elles seront soutenues en cas de besoin. Eden explique : « [...] *mais je ne me sens pas fonctionner vraiment dans un collectif bien que je sais que je ne suis pas seule que si j'ai besoin d'aide, je sais où la trouver d'autres peuvent me contacter s'ils ont le besoin de mettre une personne en hébergement etcetera donc je ne fonctionne pas seule mais je suis plus individuelle dans ma manière d'être en relation que dans le collectif oui [...]* » (Eden - 16.02.2021).

A contrario, l'absence de soutien des pairs, l'isolement, est un frein à l'engagement et entraîne son abandon. L'exemple de la jeune sœur de Claude illustre à merveille ce phénomène : « [...] *ma petite sœur n'était pas [...] entourée par un groupe [...] elle a arrêté [...] donc c'est vraiment le groupe qui permet de maintenir [...] et donc c'est indispensable [...]* » (Claude - 05.03.2021)

5.7. L'obsession, le coup de foudre, l'addiction

Il apparaît que bon nombre d'hébergeuses font état d'une obsession et déclarent ne plus penser qu'à l'hébergement et ne plus évoquer dans leurs conversations avec d'autres personnes que des thématiques liées aux migrants. Une hébergeuse ayant vécu un passé familial difficile explique que l'obsession de pensée sur les migrants lui permet de ne pas penser à elle et à sa situation. Une forme d'addiction apparaît aussi chez certaines hébergeuses. Et deux hébergeuses feront même un parallèle avec un coup de foudre amoureux.

L'addiction est évidente chez Thaïs qui dit : « [...] *en fait c'est bête mais j'ai déjà essayé d'arrêter parce que financièrement c'est très dur [...] mais je ne peux pas expliquer [...] c'est ce besoin d'aider [...]* » (Thaïs - 01.03.2021). Mais également chez Joe qui dit : « *Et je suis un peu accroc à ça [...] même si eux ne venaient plus à la maison, j'ouvrirais ma maison à d'autres personnes* » (Joe - 02.01.2020).

Marley évoque elle une pensée obsédante : « [...] *quand on est dedans on ne fait plus que ça en fait c'est vrai on ne pense plus qu'à eux [...] c'est vraiment quelque chose de très prenant en fait comme quand on s'investit dans quelque chose mais c'est très prenant* » (Marley - 02.03.2021).

Cette pensée obsédante est aussi présente chez Camille, qui a dû interrompre l'hébergement à cause de la crise sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus, et qui déclare : « [...] *parce que c'est quelque chose [l'hébergement - n.d.l.a.] auxquelles [sic] on pense encore tous les weekends* » (Camille - 11.03.2021).

Comme Marley et Camille, les pensées d'Elie sont toutes focalisées sur les migrants : « [...] *je sais qu'un moment on ne parlait plus que de ça et on disait aux gens on doit être chiants parce qu'on ne parle que de migrants matin midi et soir* » (Elie - 31.01.2021).

Joe évoque elle aussi cette obsession qui lui permet d'oublier sa situation. Joe vit seule et a vécu une jeunesse compliquée. Joe dit : « *c'est vrai que je me suis beaucoup, beaucoup, beaucoup centrée sur eux, et je me suis [...] peut-être un peu trop décentrée de moi-même. En même temps me centrer sur eux, c'est une manière de me décentrer sur [sic] moi* » (Joe - 02.01.2020).

De leur côté, Eden et Joe témoignent d'une forme de coup de foudre pour les migrants. Eden dit : « [...] *j'ai rencontré des personnes qui étaient vraiment différentes au point de vue la culture et [...] c'est comme de tomber amoureuse en fait* » (Eden - 16.02.2021). Joe déclare : « [...] *si je dis que je suis tombée amoureuse, mais ce n'est pas dans le sens habituel du terme [...] celui avec qui je suis revenue tout à l'heure en voiture. C'est mon fils. Voilà, lui il a sa place clairement. Je m'attache très vite en fait [...] Mais, je le dis toujours, ne me demandez plus de prendre des nouveaux, parce que vous savez bien que quand une personne vient deux fois à la maison, après je l'aime bien, et après je ne sais pas dire non si elle m'appelle* » (Joe - 02.01.2020).

Enfin, Claude dira vivre l'hébergement comme une gratification : « *C'est que quelque part ça [l'hébergement - n.d.l.a.] nous a rapporté quelque chose. Ça nous a apporté du plaisir, ça certainement* » (Claude 10.12.2019).

5.8. La prépondérance des femmes

Sur les vingt personnes interrogées, dix-huit sont des femmes. Comme le démontrent les entretiens, quand elles ne vivent pas seules ou seules avec leur(s) enfant(s), ce sont elles qui sont motrices de la démarche au sein du couple.

Par exemple, une des hébergeuses vivant en ménage avec son mari déclare⁶ : « *A [son conjoint - n.d.l.a.] c'est le baromètre. De temps en temps, il me dit là il faudrait qu'on ait trois jours avec personne par exemple [...] Et moi c'est un déchirement [...]* ». Une autre dira encore « *il m'est arrivé de dire oui à D [le coordinateur de la plateforme Hesbaye terre d'accueil - n.d.l.a.] et de dire on en accueille trois ce soir et pour mon mari lui c'était too much quoi [...]* ». Une autre invitera son mari à véhiculer les réfugiés depuis Bruxelles, lançant le couple dans l'hébergement : « *c'est un peu moi qui lui ai dit c'est égoïste tu fais un aller-retour, t'es à vide c'est débile [...] pratiquement ça a été le démarrage de dire c'est un peu bête* ». Une autre déclarera également : « *Mon mari [...] suivait en fait ce n'est pas lui du tout qui était à l'initiative [...] de temps en temps il poussait une petite gueulante quand il y avait plus de quinze personnes et que c'était un peu l'invasion [...]* ». Enfin, c'est le mari qui demande à faire un break pendant l'été : « *quand sont arrivés les un peu les beaux jours [sic] [...] c'est de nouveau mon mari [qui - n.d.l.a.] a dit [...] je pense que c'est bien de faire un break* ».

Il arrive même que ce soit la modification de la situation familiale, avec le départ du mari, voire du mari et des enfants, qui ouvre la porte à l'hébergement. Auparavant, la présence masculine étant considérée comme un frein à celui-ci. Une hébergeuse déclare : « *Les modalités pour s'impliquer me semblaient trop compliquées du fait que mariée et mon conjoint n'était pas intéressé par l'hébergement* ». Elle hébergera après la séparation du couple. Une autre dira : « [...] *j'ai commencé [...] à héberger [...]*

⁶ Le pseudonyme de ces témoins n'est pas révélé afin de préserver l'anonymat des témoins masculins.

uniquement en relais de jour c'est-à-dire qu'on ne logeait pas ici [...] parce que d'abord mon mari il aimait bien son petit chez soi ». Une autre dira encore : « [...] l'hébergement est venu plus tard parce que mes enfants [...] et mon mari n'étaient pas fort pour ça [...] ».

La nature maternante de l'hébergement est également corroborée à de très multiples reprises dans les entretiens. Par exemple, une hébergeuse déclare : « [...] c'est la mère en moi qui a parlé peut-être [...] ». Une autre dira : « [...] je suis mère donc c'est vrai que je vais peut-être développer plus mon côté maternel [...] ». Mais aussi : « [...] les femmes sont très maternantes et que l'hébergement il est je pense il est dans la lignée des femmes qui ont un archétype maternant ». Ou encore : « [...] je pense que j'ai toujours été quelqu'un de très ouvert d'esprit et [...] j'ai toujours voulu aider tout le monde j'ai un côté maternant absolument affolant [...] ».

Une des témoins utilisera même l'anglicisme « care », qu'elle décrit comme une prise en charge de soins plus maternante, plus orientée vers le relationnel : « [...] je suis mère donc c'est vrai que je vais peut-être développer plus mon côté maternel vis-à-vis d'eux et le côté [...] le « care » [...] il y a vraiment cette notion du « care » qui ne se traduit pas d'ailleurs en français, et qui est de prendre soin mais de tout le [...] volet relationnel qui passe au travers de ce prendre soin ».

5.9. Les autres éléments apparus au fil des entretiens

D'autres éléments apparaissent de ci de là dans les entretiens. Comme les considérations politiques, ces éléments ne s'apparentent pas à des moteurs premiers de l'engagement, mais plutôt à des incitants supplémentaires à celui-ci ou à la poursuite de l'action. Ils sont répertoriés ici afin de ne pas tomber dans l'oubli, dans l'hypothèse où d'autres études sur des ressorts sociaux d'engagement similaires les verraient également apparaître.

5.9.1. L'éducation des enfants, la transmission de valeurs

Au moins quatre des hébergeuses interrogées évoquent la nécessité d'expliquer et de transmettre des valeurs à leur(s) enfant(s), et que l'hébergement est un vecteur de cette transmission.

Par exemple, Swann dit : « *J'estime remplir largement ma part d'éducation par rapport à mes enfants pour qu'ils soient armés dans une société que je trouve défailante [...] on passe notre temps à dire que les enfants sont l'avenir de demain, et bien on a du boulot [...] je trouve que [...] les miens, ils partent avec beaucoup de tolérance et d'empathie [...] ça me rassure vraiment beaucoup* » (Swann - 25.11.2019).

Noa explique à ses enfants le droit qu'ont les migrants à pouvoir vivre de manière indépendante et à pouvoir prendre leurs distances avec les hébergeurs : « [...] je trouve qu'au niveau éducationnel par rapport à nos enfants, c'est aussi de leur expliquer ça les autres ne nous appartiennent pas » (Noa - 10.12.2020)

Elie quant à elle s'interroge sur ce que l'acte d'héberger apportera dans le futur à ses enfants eu égard à son expérience personnelle : « [...] je suis intimement persuadée aussi, c'est qu'on a donné à nos enfants pour eux, en tout cas moi à mon niveau l'image que mes parents m'avaient donnée de la population plutôt africaine était assez négative et ça, ça a changé complètement [...] et d'avoir pu ouvrir

nos enfants à ça [...] je me demande toujours ce que les enfants d'hébergeurs seront comme adultes [...] » (Elie - 31.01.2021).

Thaïs, qui vit seule avec son fils, déclare : « [...] voilà je souhaite qu'il [son fils - n.d.l.a.] soit élevé dans [...] la Foi catholique et donc c'est normal que je lui montre mon investissement également et que j'y participe [...] c'est les valeurs que j'ai acquises pendant ma jeunesse et qui m'ont poussée à héberger mais c'est surtout des valeurs que je veux transmettre à mon enfant [...] et que je veux que mon fils connaisse et partage [...] c'est la transmission de ces valeurs d'accueil et de partage que je veux lui transmettre [...] » (Thaïs - 01.03.2021).

5.9.2. Le poids de l'Histoire

Le passé douloureux vécu parfois par les ascendants dans certaines familles entraîne une forme de dette morale que les hébergeuses remboursent à leur façon.

Par exemple, Sacha dira : « *Voilà ma famille et mon père était juif, il a eu la vie sauve parce qu'il a été caché pendant la guerre et voilà je trouve que c'est logique de rendre un peu aussi* » (Sacha - 29.01.2021).

Charlie évoque aussi pour partie des raisons historiques pour expliquer l'acte d'héberger : « [...] j'ai grandi avec eux [ses grands-parents - n.d.l.a.] qui me disaient qu'à la ferme on avait toujours accueilli des gens pendant la guerre [...] » (Charlie - 21.01.2021).

5.9.3. Les relations après le passage au Royaume-Uni

Après le passage au Royaume-Uni, les hébergeuses interrogées continuent d'entretenir des contacts plus ou moins réguliers avec leurs invités. Certaines d'entre elles se sont même déjà rendues Outre-Manche à une ou plusieurs reprises à leur rencontre. Quelques-unes vont même jusqu'à considérer les migrants qui ont séjourné chez elles comme des membres de leur famille. L'une déclare par exemple : « [...] en particulier pendant le confinement ça a été tellement intense les liens entre nous que vraiment ce n'était plus ma maison c'était chez nous en fait [...] ». Une autre dit : « [...] ils deviennent peu à peu [...] des membres de notre famille petit à petit ce sont des amis [...] il y en a certains on les appelle toujours par leur prénom [...] c'est comme des meilleurs amis [...] ».

A contrario, deux hébergeuses gardent davantage de distance. En réponse à la question du maintien des contacts après le passage au Royaume-Uni, une hébergeuse dit : « [...] ce n'est pas tellement moi qui fait la démarche parce que je n'ai pas envie de les embêter ». Une autre déclare : « Alors on a gardé des contacts avec certains [...] les premiers qui sont passés on leur avait donné nos numéros de téléphone [...] c'est les seuls à qui on a donné après [...] on n'a plus donné on s'est dit qu'en fait ce n'était pas nécessaire ».

Et puis, singulièrement et en contraste avec ce qui précède, les deux hébergeurs masculins interrogés expriment explicitement leur volonté de ne pas vouloir garder de contact. L'un déclare : « [...] j'ai toujours eu un peu l'envie [de garder le contact avec les hébergés après le passage au Royaume-Uni - n.d.l.a.] et en même temps je me disais ce n'est pas bon vraiment leur laisser c'est leur vie, c'est leur parcours de vie ». Et l'autre dit : « Je n'ai pas envie de m'accrocher à leur vie. Donc on n'a jamais été

en Angleterre [...] on ne cherche pas le contact à tout prix. En tout cas, dès qu'on a des informations comme quoi ils sont là-bas, ça nous suffit. Et on leur a toujours laissé comprendre qu'on les adresserait [sic] pas une fois qu'ils sont de l'autre côté. Que nous c'était là maintenant, sur le chemin [...] Je suis contre le fait d'aider les gars qui sont là-bas [...] en les aidant encore, ben ça va renforcer l'idée qu'il faut passer là-bas ».

5.9.4. Donner un sens à sa vie

Joe et Thaïs évoquent aussi le besoin de se retrouver, de donner un sens à leur vie qu'elles ne retrouvent pas au travail ou ailleurs. Joe déclare : « *Voilà, et ça donne vraiment du sens aussi à ma vie* » (Joe - 02.01.2020).

Thaïs dit : « *[...] ce n'est qu'à ce moment-là [moment du contact avec les autres bénévoles de la plateforme - n.d.l.a.] que je retrouvais vraiment ces valeurs que je ne retrouve pas au quotidien dans mon travail par exemple* » (Thaïs - 01.03.2021). Ces propos confirment le constat dressé par Albert Hirschman lorsqu'il relève que l'engagement dans une cause est attractif pour des personnes en quête de convivialité.

5.9.5. Briser la solitude

Après le départ de son fils il y a quelques années, Joe vivait seule. Elle dit : « *Ça met de la vie dans la maison, sinon, moi maintenant je vis toute seule. C'est quand même vachement moins vivant quand je suis toute seule* » (Joe - 02.01.2020).

5.9.6. La seule présence suffit

Rejoignant en cela les constats de Bénédicte Havard Duclos et Sandrine Nicourd quand elles notent que des bénévoles communient avec les personnes en souffrance par leur seule présence, une hébergeuse confie qu'elle se contente d'être là, d'apporter sa présence, sans pour autant vouloir entamer un dialogue, sans poser de question : « *[...] je leur disais au début « si tu veux parler tu parles, mais je ne te poserai pas de question » parce que j'ai l'impression que ce sont des gens on leur pose tout le temps les mêmes questions d'où viens-tu ? Pourquoi ? Où vas-tu ? Pourquoi es-tu parti ? Zut quoi [...]* » (Camille - 11.03.2021).

5.9.7. La conversion religieuse

Il est à noter que deux hébergeuses ayant vécu une enfance difficile, Alix et Eden, disent s'être rapprochées de l'islam à la faveur de l'hébergement citoyen. Une s'est convertie, l'autre n'a pas formellement franchi le pas, mais s'est dit attirée par cette religion.

5.9.8. L'héritage parental

L'engagement des parents est évoqué dans certains témoignages. Par exemple, Noa déclare : « *[...] j'ai toujours eu une enfance baignée dans l'associatif [...] mais le petit associatif donc était dans le village je pense que mes parents étaient dans tous les comités de village qui pouvaient exister [...] ce n'est pas neutre oui dans l'éducation que j'ai reçue* » (Noa - 10.12.2020). Noa organise la fête des voisins dans son village.

Sacha explique l'engagement politique de son père et les discussions familiales sur le sujet : « *Ah politique oui [en réponse une question concernant les sujets de discussions dans la famille - n.d.l.a.] puisque mes parents [...] faisaient partie des jeunes sociaux chrétiens c'est là qu'ils se sont rencontrés et donc mon père s'est présenté en politique jusqu'à sa mort [...] il a toujours fait de la politique donc on discutait beaucoup politique et comme mon premier mari était communiste enragé, ça faisait beaucoup de bagarres avec mon père qui n'était pas vraiment communiste [...]* » (Sacha - 29.01.2021).

Yaël explique s'être engagée en politique dans sa jeunesse aux côtés de son père, militant dans un parti politique : « *[Yaël parle de son père - n.d.l.a.] Politique oui mais sans être candidat c'était militant [...] c'était être au premier mai, aller travailler au bal du Bourgmestre [...] Oui [en réponse à son implication - n.d.l.a.] depuis le début [...] j'ai été embarquée dedans [...] j'accompagnais [...] et tout ce qui était manif etcetera j'aimais bien* » (Yaël - 14.02.2021).

Swann témoigne elle aussi d'un vécu familial comparable à celui vécu par Yaël et Sacha. Swann déclare : « *[...] quand je suis devenue adolescente [...] c'était vraiment des discussions récurrentes [discussions politiques - n.d.l.a.] parce que mon père est quelqu'un de très vraiment de très au fait de l'actualité de la politique et que voilà du coup on en discutait quand même régulièrement autour d'un souper ou au détour d'une conversation [...]* » (Swann - 02.02.2021). Swann relie par ailleurs son engagement dans l'hébergement à un acte de résistance face aux politiques migratoires menées par le Gouvernement fédéral Michel I.

5.9.9. L'engagement des autres membres de la famille

En ce qui concerne l'engagement des frères et sœurs, voire des enfants ou parents des hébergeuses, le tableau est plutôt contrasté.

D'un côté, des hébergeuses regrettent être les seules de la famille à s'être investies dans la cause. Ainsi, Maé, qui compte cinq frères et sœurs, déclare : « *A mon grand regret [en réponse à la question de savoir si elle était seule à héberger - n.d.l.a.] [...] je pensais que j'allais un peu inspirer mais non ma sœur a fait quelques repas pour des hébergeurs au début puis elle a arrêté [...] on va dire qu'ils sont sensibles à cette cause, mais ils ne sont pas actifs [...] c'est chacun ses choix et même paradoxalement j'ai reçu très, très peu d'aide de leur part [...] j'ai eu la chance de bénéficier de l'aide et de soutien mais pas du tout du côté de ma famille c'est une petite tristesse là malgré tout [...]* » (Maé - 28.02.2021).

Mais aussi Charlie, qui répondra à une question complémentaire posée par écrit : « *Non ma sœur n'héberge pas du tout [...] elle n'a aucune implication dans quoi que ce soit sans enfants elle vit pour son mec et son travail [...]* » (Charlie - 15.02.2021). Charlie a été éduquée par ses grands-parents, alors que sa sœur, de six ans sa cadette, a grandi chez ses parents.

Et puis, d'un autre côté, des hébergeuses signalent bénéficier de soutien logistique, comme Thaïs dont le frère assure des transports et de la logistique. Voire comme Sacha qui déclare s'être engagée à la suite de l'engagement de sa fille « *[...] une de mes filles hébergeait à Bruxelles et j'ai demandé comment elle faisait, et puis je me suis inscrite sur la plateforme [...]* » (Sacha - 29.01.2021). Ou encore Claude,

qui signale qu'elle peut à tout moment faire appel à son frère pour héberger et que sa sœur a hébergé elle aussi.

6. L'analyse des données

6.1. La continuité biographique

Les données recueillies permettent de conforter les constats déjà dressés à ce jour, comme notamment ceux avancés par Lilian Mathieu et Bernard Lahire lorsque, s'opposant aux thèses de James Jasper, ils énoncent que les chocs émotionnels ne suffisent pas à eux-seuls à engager des personnes dans une cause humanitaire.

Il est nécessaire que des « *dispositions* », une appétence à l'engagement humanitaire, à l'indignation face à la situation, soient sous-jacentes et puissent être activées. Cette hypothèse est également démontrée par les entretiens menés dans le cadre de cette recherche. Ce que Louison traduit très bien lorsqu'elle déclare : « *Moi je pense aussi que c'est un cheminement de toute une vie* » (Louison - 04.12.2020).

Il se dégage des entretiens menés lors de cette étude trois grands profils type d'hébergeuses :

1. les hébergeuses ayant vécu une jeunesse compliquée, et parfois vivant toujours dans les difficultés, que Bénédicte Havard Duclos et Sandrine Nicourd appellent « *les identités blessées* » ;
2. les hébergeuses ayant acquis une socialisation chrétienne, qu'elles soient toujours croyantes ou qu'elles soient depuis devenues agnostiques voire athées ;
3. Les hébergeuses qui combinent les deux caractéristiques.

Parmi l'échantillon interrogé, douze témoins décrivent un parcours de vie qui peut s'apparenter au profil dit des « *identités blessées* ». Et neuf pour lesquelles le moteur de la démarche est lié à une socialisation chrétienne. Deux personnes relevant conjointement des deux types de profils.

Ces grands types de profils avaient déjà été repérés lors d'études antérieures. Ils se caractérisent d'une part par une volonté de retournement du stigmaté, de prendre une revanche sur une jeunesse difficile, par le besoin de cicatriser les blessures de la vie, par la réparation d'une « *identité blessée* », et d'autre part par un héritage religieux chrétien, un besoin de faire le « *bien* » autour de soi, et à travers cette action, par la recherche du salut de l'âme. Ces éléments déjà relevés par des études antérieures, se retrouvent abondamment dans les témoignages recueillis. Avec dans certains cas la combinaison des deux facteurs.

Une personne se distingue de l'échantillon. D'après son récit de vie, cette personne n'a pas à proprement parler vécu une jeunesse difficile. Elle dit avoir eu une jeunesse épanouissante et enrichissante chez ses deux parents où elle vivait en alternance. Et par ailleurs, elle déclare être issue d'une famille « *la plus athée de l'Histoire* ». Ce témoin incarne et démontre la thèse de Bénédicte Havard Duclos et Sandrine Nicourd lorsqu'elles écrivent que l'engagement mobilisé sur les bases d'une socialisation chrétienne peut être totalement laïcisé (Havard Duclos, Nicourd, 2005 :31).

D'autre part, la jeunesse passée dans une maison « *auberge* » parce qu'elle accueille un grand nombre de personnes de passage, voire dans une maison « *refuge* » parce qu'elle offre l'asile pour des périodes

plus ou moins longues à des jeunes en rupture de ban avec leur univers parental et/ou à des femmes victimes de violences conjugales est présente dans dix des témoignages recueillis. Avec un regard mitigé. Neuf des hébergeuses y ayant trouvé du plaisir, ou, à tout le moins, l'ayant vécu dans une certaine indifférence, et une ayant formulé un regard plus critique, déclarant notamment ne plus avoir trouvé sa place dans une maison qualifiée de « *moulin* ».

L'influence de l'engagement parental, que ce soit par exemple dans l'action politique ou dans des associations, semble également prédisposer des hébergeuses à la vie communautaire. Par exemple, la personne atypique relevée ci-dessus a été baignée dès son plus jeune âge dans les réflexions et les discussions à caractère politiques et philosophiques que tenaient ses parents avec leurs nombreux amis.

Toutefois, les trajectoires ne sont jamais linéaires. Et les individus, même proches, ne les vivent pas et ne les ressentent pas de la même façon. « *L'impact des socialisations familiales (rapport à la religion, à l'injustice, à la politique), des trajectoires migratoires (partir, se souvenir et rester proche), des événements historiques (laissant des traces de culpabilité dans les mémoires individuelles) sont autant d'éléments qui nécessitent un travail identitaire fort pour restaurer cohérence et équilibre personnels. Il s'agit d'un travail éminemment subjectif* » (Havard Duclos, Nicourd, 2005 : 108). Ce qui se traduit notamment par une approche contrastée de la cause humanitaire au sein des fratries.

Enfin, comme l'ont relevé Lilian Mathieu et Camille Gourdeau, les valeurs, la conscience, le besoin de retourner un stigmaté, tous héritages biographiques intériorisés et parfois enfouis au plus profond de l'âme, nécessitent un adjuvant pour refaire surface, et se matérialiser dans des actes concrets. Et c'est là qu'intervient le choc empathique, qui peut être direct ou par média interposé.

6.2. L'engagement multifactoriel et multimodal

Comme il est démontré lors de ces entretiens, de nombreux facteurs sont entrés en ligne de compte chez les hébergeurs et les hébergeuses interrogés afin de les mobiliser ou de les maintenir mobilisés, comme les valeurs ou la conscience, qu'elle soit chrétienne ou laïque, mais aussi les blessures de la vie, une enfance difficile...

Ces motivations premières exprimées par les témoins, et qui relèvent du devoir moral, de la charité, du besoin de se rendre utile ou de lutter contre une injustice sont toutefois complétées par l'expression chez certains hébergeurs d'une volonté de lutte sociale, de résistance face à une politique migratoire jugée inhumaine, de transmission d'un message à caractère politique à l'adresse des gouvernants mais également des concitoyens qui restent spectateurs. Elles sont aussi complétées par la volonté de transmettre un message à leur(s) enfant(s).

Ceci rejoint l'analyse faite par Bénédicte Havard Duclos et Sandrine Nicourd lorsqu'elles écrivent que : « [...] *des militants peuvent arriver [...] sur deux registres partiellement contradictoires : celui de l'intérêt pour des individus particulièrement précaires et vulnérables qu'il faut aider (registre de la communion avec la souffrance d'autrui ou de l'entraide) ; celui de l'intérêt pour la construction d'une cause collective qui permet de faire avancer les droits (registre de la lutte et du combat). Mais là aussi les militants ne*

peuvent rester exclusivement sur un seul registre. Ces deux dimensions sont certes en tension, mais l'une est motrice de l'autre. » (Havard Duclos, Nicourd, 2005 : 64).

Et comme l'ont démontré les recherches antérieures, les individus ne peuvent pas se maintenir exclusivement dans le registre de la réparation. Ils devront tôt ou tard réorienter tout ou partie de leurs pratiques vers l'émancipation individuelle voire collective. Ces pratiques d'émancipation se rencontrent de temps à autre, par exemple lorsque des bénévoles et/ou la plateforme citoyenne aident certains migrants qui abandonnent leur projet d'atteindre coûte que coûte le Royaume-Uni dans leurs démarches afin de demander l'asile en Belgique.

6.3. La transmission familiale ni automatique, ni univoque

Comme les entretiens l'ont révélé, dix-huit des vingt hébergeurs ont des frères et sœurs. Et parmi ceux-ci, une moitié dit que le(s) frère(s) et/ou la (les) sœur(s) ne s'implique(nt) pas ou trop peu à leur goût, voire est (sont) totalement indifférent(s) à la cause. Certains le regrettant même. Et dans le même temps, d'autres hébergeurs disent bénéficier d'un soutien au moins moral et logistique, voire que leur(s) frère(s) et/ou sœur(s) s'engage(nt) et/ou s'est (se sont) engagé(s) comme eux dans l'hébergement citoyen.

Ceci confirme le constat dressé par Hannah Arendt : « *chacun de nous est d'abord un être historique* ». Les trajectoires ne sont jamais en tous points semblables, le vécu des individus est toujours différent. Et les individus, même génétiquement très proches et ayant vécu une enfance dans le même univers familial, ne sont jamais identiques. L'éternelle question de la part de l'inné et celle de l'acquis.

Ces différences intrafamiliales dans l'appréhension d'une cause ont également été relevées dans l'étude sur le « *Réseau éducation sans frontière* » déjà citée plus avant, dans laquelle Lilian Mathieu, se référant aux travaux d'Anne Muxel, apporte lui aussi la confirmation que la famille est le principal site de socialisation politique. Avec le bémol que la transmission familiale d'un intérêt pour la chose publique n'est ni automatique ni univoque (Muxel, 2001, cité par Mathieu, 2010 : 306). Bernard Lahire relève lui aussi que cette transmission subit des distorsions, des adaptations, des réinterprétations à cause des écarts entre les « *transmetteurs* » et les « *récepteurs* » d'une part, et à cause d'éléments de contexte lors de cette transmission d'autre part (Lahire, 1998 : 206).

6.4. L'engagement essentiellement féminin

La mixité des témoignages était recherchée. Seul un homme vivant en famille monoparentale a répondu. L'autre témoin masculin vit en couple, et c'est son épouse qui l'a convaincu de s'engager dans l'hébergement. La nature maternante de l'hébergement est confirmée par la composition de l'échantillon interrogé composé à 90% de femmes. Ceci est également corroboré par le contenu des entretiens. Lorsqu'elles vivent en couple, ce sont les femmes qui sont motrices de la démarche.

Ceci rejoint l'analyse de Lilian Mathieu qui émet l'hypothèse que l'importance de la variable de genre est liée à la nature de la cause, en l'occurrence l'accueil, l'hébergement, la nourriture, les soins aux migrants, laquelle cause porte sur des domaines socialement définis comme féminins (Mathieu, 2010 : 306). Cette prédisposition est également relevée par Isabelle Coutant qui écrit dans son ouvrage « *Les*

migrants en bas de chez soi » : « *Il y a certes au départ une prédisposition genrée - historiquement, socialement et familialement constituée à l'investissement au quotidien et concret des femmes dans des causes dont le ressort premier est une assistance aux démunis et aux laissés pour compte* » (Coutant, 2018 : 113).

Isabelle Coutant observe également que les métiers qui consistent à prendre soin de son prochain, et qu'elle dénomme « *de chose humaine* », sont principalement investis par les femmes et que l'engagement dans une cause humanitaire n'est que le prolongement de « *logiques sociales plus profondes* » (Coutant, 2018 : 114).

Cette analyse est confirmée dans les entretiens et dans la composition de l'échantillon interrogé dans cette étude, très majoritairement féminin comme cela a été souligné par ailleurs. L'analyse des professions exercées appuie également le constat dressé par Isabelle Coutant, à savoir que ces métiers dits « *de chose humaine* » occupent une place prépondérante parmi l'échantillon féminin interrogé. Sur les dix-huit témoins de sexe féminins, 12 ont suivi une formation, exercent ou ont exercé un métier tourné vers l'humain, soit 2/3 de l'échantillon, parmi lesquelles 5 enseignantes, 3 infirmières, 3 éducatrices spécialisées et 1 assistante sociale.

6.5. Le rapport émotionnel à la cause

Comme l'a démontré Lilian Mathieu dans ses travaux, les conditions par lesquelles les intervenants se rallient à une cause humanitaire influent leur rapport à celle-ci.

La dimension affective se manifeste notamment par le maintien de liens avec les migrants une fois qu'ils sont passés au Royaume-Uni. Comme cela a été mis en évidence lors des entretiens, toutes les hébergeuses maintiennent des contacts avec certaines des personnes qui ont séjourné sous leur toit. Une partie d'entre elles se sont déjà rendues au Royaume-Uni à la rencontre de leurs anciens hébergés. Certaines considèrent même que les liens qui se sont tissés entre elles et leurs invités appartiennent au registre de la famille.

En revanche, le registre « *froid* », « *distant* » identifié par Lilian Mathieu comme « *un rapport émotionnellement maîtrisé à la cause* » n'est présent que dans quelques rares témoignages. Et plus interpelant, les deux témoins de sexe masculin interrogés expriment tous deux le besoin de garder une distance avec les personnes hébergées.

Cette plus grande distance émotionnelle à la cause, rencontrée chez seulement deux femmes sur les dix-huit interrogées, soit à peine plus de 10% de l'échantillon interrogé, mais par contre chez 100% des hommes, est à relativiser au regard du nombre restreint de l'échantillon des hébergeurs masculins interrogés. Toutefois, s'il devait être confirmé par des recherches ultérieures, cet écart significatif entre la proportion d'homme et de femmes pourrait peut-être s'expliquer en miroir des prédispositions maternantes à l'hébergement telles qu'exposées au sous-chapitre précédent.

6.6. Le recrutement majoritairement dans la classe moyenne salariée

Il a été constaté dans les travaux antérieurs que certaines causes rassemblent des profils sociologiques caractéristiques (Mathieu, 2010 : 305). Dans le cadre des actes humanitaires, un recrutement

majoritaire parmi les classes moyennes salariées avait déjà été constaté dans de précédentes recherches sur les mouvements de sans-papiers (Siméant, 1998).

En l'occurrence, c'est également le cas pour les hébergeurs de migrants observés dans le cadre de cette recherche, puisque 16 des vingt personnes interrogées recherchent ou exercent un emploi salarié, sont retraitées ou en incapacité de travail pour raisons médicales après avoir exercé un emploi salarié. Un des hébergeurs exerce une profession libérale, et trois autres sont indépendants.

Il est également à souligner que seul le témoin qui exerce une profession libérale a déclaré avoir arrêté définitivement d'héberger. Les autres témoins sont toujours actifs, que ce soit à leur domicile ou au sein d'un hébergement collectif. Ou bien encore ont été contraints de faire une pause à cause de l'épidémie de coronavirus mais disent vouloir reprendre l'hébergement dès la levée des mesures sanitaires.

7. Conclusions

La réponse à la question de recherche est complexe et multiple. Toutes les personnes qui s'engagent dans la cause de l'hébergement citoyen poursuivent intrinsèquement le même objectif : lutter contre la misère humaine. Ce faisant, ces personnes donnent un sens à leur propre vie, trouvent du plaisir, font de nouvelles rencontres. Toutes actions qui apportent des gratifications personnelles sans pour autant que l'engagement soit consenti à cette fin. Et à défaut de pouvoir bénéficier de ces gratifications, elles abandonnent après quelque temps.

Comme l'ont montré les entretiens et les études antérieures, et nonobstant que chaque être humain soit unique, il se dégage trois grands types de profils d'hébergeurs et d'hébergeuses, avec toutes leurs déclinaisons. Qui sont les individus qui se mobilisent afin de réparer une « *identité blessée* », c'est-à-dire des personnes qui s'investissent dans une cause humanitaire afin de cicatiser leurs propres blessures de la vie, en particulier celles vécues dans leur enfance et leur jeunesse. Les individus ayant acquis une socialisation chrétienne de par leur éducation familiale. Et ce nonobstant que certaines de ces personnes se réclament être devenues agnostiques voire athées depuis. Et enfin, plus rare, un profil qui fait la combinaison des deux premiers types, à savoir des individus qui ont acquis une socialisation chrétienne et qui, dans le même temps, ont vécu une jeunesse difficile.

Au-delà de ces grands profils types, viennent s'ajouter de multiples déclinaisons individuelles qui ajoutent des facteurs de motivation supplémentaires à l'engagement, notamment d'ordre politique ou éducationnel. Sans que ces facteurs de motivation soient pour autant les éléments prépondérants à leur engagement. Ceux-ci restant la réparation d'une injustice, la nécessité de faire le « *bien* » autour de soi, le besoin de venir en aide à son prochain en souffrance afin d'être en paix avec sa conscience.

La recherche corrobore également certains éléments déjà mis en lumière dans des études antérieures et qui apparaissent de ci de là au fil des témoignages des vingt personnes interrogées, comme l'importance de la socialisation familiale à travers notamment la jeunesse passée dans des maisons « *auberges* » ou « *refuges* » parfois qualifiées de « *moulin* ». Sans pour autant que cette socialisation familiale soit uniforme et univoque. La recherche dévoile aussi des phénomènes plus insolites, comme le caractère parfois addictif de l'hébergement chez certains des témoins interrogés.

La recherche confirme aussi que ce sont les femmes qui jouent un rôle prépondérant dans l'engagement dans la cause de l'hébergement des migrants, rôle prépondérant déjà démontré dans des études précédentes. En miroir, la recherche met en lumière les indices d'une certaine propension masculine à l'engagement dans la cause avec une distance émotionnelle davantage maîtrisée à celle-ci, les conduisant à vivre les relations sur un registre plus « *froid* », plus « *distant* », ouvrant, qui sait, la voie à une recherche sur l'influence du genre dans l'engagement associatif et militant.

A l'appétence à l'indignation face à une situation, la recherche démontre également le caractère indispensable de l'adjuvant du choc empathique, de la prise de conscience d'une situation qui sera jugée insupportable par l'individu, afin de le mobiliser concrètement dans la cause proprement dite.

Dans le cadre de l'hébergement citoyen, le passage à l'acte est facilité par la pratique concentrée sur le mode de la réparation du malheur, pratique réparatrice la plus proche des demandes matérielles. Cette pratique réparatrice nécessite de disposer des biens matériels dont l'autre est dépourvu. Mais elle ne nécessite aucune compétence ni connaissance théorique particulière. Certains hébergeurs parlent même difficilement l'anglais, langue véhiculaire de la plupart des migrants. Toutefois, et ceci confirme les études antérieures, des bénévoles réorientent de manière ponctuelle leurs actions vers des pratiques d'émancipation individuelle par exemple en offrant une aide juridique aux migrants.

Enfin, la recherche démontre le caractère essentiel de l'encadrement et du soutien d'une organisation telle que la plateforme citoyenne. Ce soutien est indispensable afin d'inscrire l'engagement des bénévoles dans la durée. Les gratifications que retirent les bénévoles au contact de leurs pairs ne sont possibles que grâce à un réseau de connaissances qui permet de les mettre et de les maintenir en contact les uns avec les autres. Ce réseau de connaissances, de pairs qui s'engagent dans la même cause, qui partagent les mêmes « *valeurs* », qui rencontrent les mêmes difficultés et qui connaissent les mêmes vicissitudes est essentiel pour permettre aux bénévoles de partager leurs expériences, leurs vécus personnels, de pouvoir être entendus, de pouvoir communier ensemble.

Et ce faisant, de jouir d'une reconnaissance sociale et d'une estime de soi. Gratifications qui sont recueillies au travers de l'engagement citoyen dans la cause humanitaire. Comme cela a été démontré, ces gratifications personnelles sont un des carburants indispensables au fonctionnement du moteur de l'engagement dans une cause.

Animé par la volonté de soulager la misère de son prochain, l'acte d'héberger est aussi un acte pour soi, dont le moteur est l'hébergeur lui-même, son passé, son parcours de vie. L'hébergeur développe une « *disposition* », une appétence à l'indignation en fonction de « *valeurs* » intériorisées au fil de son existence, par un besoin de cicatrifier une « *identité blessée* » par les aléas de la vie, par un besoin de gagner le salut de son âme en faisant le « *bien* » autour de lui. L'hébergeur entre en action lorsqu'il est confronté à une situation qu'il juge insupportable au regard de cette « *disposition* ».

L'appartenance à un groupe, à une association, et le soutien et l'encadrement apportés par celui-ci aident les hébergeurs qui ne disposent pas des « *compétences* » suffisantes à pouvoir se mobiliser malgré tout. Et les gratifications dont l'hébergeur bénéficie de par l'appartenance à ce groupe, à cette association, permettent par la suite d'inscrire cet engagement sur le long terme.

Bibliographie

ANDERSSON RUBEN, 2014, *Illegality, Inc. Clandestine Migration and the Business of Bordering Europe*, University of California Press, Oakland.

ARENDT HANNAH, 1983, *The Human Condition*, Calmann-Levy, Paris

ATAC ILKER, RYGIEL KIM, STIERL MAURICE, 2016, *Introduction: The Contentious Politics of Refugee and Migrant Protest and Solidarity Movements: Remaking Citizenship from the margins*, Special Issue in Citizenship Studies, 20 (5), p. 527-544.

BERTAUX DANIEL, 2000, *Du récit de vie dans l'approche de l'autre*, La pensée sauvage Vol. 1 p. 239-257

BERTAUX DANIEL, 2005, *L'enquête et ses méthodes - Le récit de vie*, Armand Colin, Paris

CARENS JOSEPH, 2013, *The Ethics of Immigration*, Oxford University Press, New-York.

CASTEL ROBERT, 1995, *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Fayard, Paris.

COHEN STANLEY, 1972, *Folk Devils and Moral Panics: The Creation of the Mods and Rockers*, Paladin, Londres.

COUTANT ISABELLE, 2018, *Les migrants en bas de chez soi*, Seuil, Paris.

CRAWLEY HEAVEN, DÜVELL FRANCK, JONES KATHARINE, MC MAHON SIMON, SIGONA NANDO, 2017, *Unravelling Europe's 'Migration Crisis' - Journey over land and sea*, Policy Press, Londres.

DELLA PORTA DONATELLA, 2018, *Solidarity Mobilizations in the 'Refugee Crisis' Contentious Moves*, Palgrave Macmillan, Basingstoke

DEPRAETERE ANIKA, OOSTERLYNCK STIJN, 2017, *'I finally found my place': a political ethnography of the Maximiliaan refugee camp in Brussels*, Citizenship studies, Vol.21 (6), p.693-709.

DONEGANI JEAN-MARIE, 1993, *La Liberté de choisir. Pluralisme religieux et pluralisme politique dans le catholicisme français contemporain*, Presses de Sciences Po, Paris.

DUBAR CLAUDE, 2015, *La socialisation*, Armand Colin, 5^{ème} éd., Paris.

FASSIN, DIDIER, 2011, *Humanitarian Reason. A Moral History of the Present*, University of California Press, Berkeley.

FEISCHMIDT MARGIT, PRIES LUDGER, CANTAT CÉLINE, 2019, *Refugee Protection and Civil Society in Europe*, Palgrave Macmillan, Basingstoke.

GERBIER-AUBLANC MARJORIE, MASSON DIEZ ÉVANGÉLINE, 2019, *Être accueilli chez l'habitant: de l'hébergement-épreuve à la cohabitation-tremplin pour les migrants*, Rhizome 71, n° 1, p. 51-60.

GOFFMAN ERVING, 1968, *Asiles*, Les éditions de Minuit, Paris.

- GORODZEISKY ANASTASIA, SEMYONOV MOSHE, 2019, *Perceptions and misperceptions: actual size, perceived size and opposition to immigration in European societies*, Journal of Ethnic and Migration Studies, 46 (3), p. 612-630.
- GOURDEAU CAMILLE, 2019, *L'hospitalité en actes. Quand des habitants viennent en aide aux migrants en transit à Ouistreham*, Revue du MAUSS n°53, n° 1, p.309-321.
- HAVARD DUCLOS BÉNÉDICTE, NICOURD SANDRINE, 2005, *Pourquoi s'engager ? Bénévoles et militants dans les associations de solidarité*, Payot & Rivages, Paris
- HIRSCHMAN ALBERT, 1983, *Bonheur privé, action publique*, Fayard, Paris
- IHL OLIVIER, 2002, *Socialisation et événements politiques*. Revue française de science politique, 52 (2-3), p. 125-144.
- OIM, 2011, *Etat de la migration dans le monde 2011 - Bien communiquer sur la migration*, OIM, Genève.
- OIM, 2015, *How the World Views Migration*, OIM Migration Research Division, Genève.
- JASPER JAMES, 1997, *The Art of Moral Protest*, University Press, Chicago.
- KRIESI HANSPETER, GRANDE EDGAR, LACHAT ROMAIN, DOLEZAL MARTIN, BORNSCHIER SIMON, FREY TIMOTHEOS, 2006, *Globalization and the transformation of the national political space: Six European countries compared*, European Journal of Political Research, 45 (6), p. 921-956.
- LAFAUT DIRK, COENE GILY, 2019, *"Let Them In!" Humanitarian Work as Political Activism? The Case of the Maximiliaan Refugee Camp in Brussels*, Journal of immigrant & refugee studies, Vol.17 (2), p.185-203
- LAGROYE JACQUES, 2006, *La Vérité dans l'Église catholique. Contestations et restauration d'un régime d'autorité*, Belin, Paris.
- LAHAV GALLYA, 2004, *Public Opinion Toward Immigration in the European Union: Does It Matter ?*, Comparative Political Studies, 37 (10), p. 1151-1183.
- LAHIRE BERNARD, 1998, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Nathan, Paris.
- LAHIRE BERNARD, 2002, *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Nathan, Paris.
- LIPSET SEYMOUR MARTIN, ROKKAN STEIN, 1967, *Party Systems and Voter Alignments: Cross-National Perspectives*, Free Press, New-York.
- MARTINIELLO MARCO, REA ANDREA, 2014, *The concept of migratory careers: Elements for a new theoretical perspective of contemporary human mobility*, Current sociology 62, p.1079-1096.
- MASSON DIEZ ÉVANGELINE, 2018, *Militants, bénévoles, citoyens solidaires...: Comment se nommer lorsque l'on vient en aide aux migrants ?* Journal des anthropologues, n° Hors-série, p.159-180.

- MATHIEU LILIAN, 2010, *Les ressorts sociaux de l'indignation militante. L'engagement au sein d'un collectif départemental du réseau éducation sans frontières*. Presses Universitaires de France, p.303-318.
- MUXEL ANNE, 2001, *L'expérience politique des jeunes*, Presses de Sciences Po, Paris.
- OLSON MANCUR, 1978, *Logique de l'action collective*, Presse Universitaires de France, Paris.
- PASSY FLORENCE, 1998, *L'action altruiste*, Droz, Genève.
- PERCHERON ANNICK, 1993, *La Socialisation politique*, Armand Colin, Paris.
- REA ANDREA, MARTINIELLO MARCO, MAZZOLA ALESSANDRO, MEULEMAN BART, 2019, *The refugee reception crisis in Europe Polarized opinions and mobilizations*, Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles.
- RÖMHILD REGINA, SCHWANHÄUßER ANJA, ZUR NIEDEN BIRGIT, YURDAKUL GÖKCE, 2017, *Witnessing the Transition: Moments in the Long Summer of Migration*, BIM, Berlin.
- SIMÉANT JOHANNA, 1998, *La Cause des sans-papiers*, Presses de Sciences Po, Paris.
- TRAÏNI CHRISTOPHE, SIMÉANT JOHANNA, 2009, *Pourquoi et comment sensibiliser à la cause ?* in Traïni Christophe (dir.), *Émotions... Mobilisations !* p.11-34, Presses de Sciences Po, Paris.
- TRAÏNI CHRISTOPHE (dir.), 2009, *Émotions... Mobilisation !* Presses de Sciences Po, Paris.
- VAN CAMPENHOUDT LUC, MARQUET JACQUES, QUIVY RAYMOND, 2017, *Manuel de recherches en sciences sociales*, 5ème édition, Dunod, Malakoff.
- VAN DER BRUG WOUTER, VAN SPANJE JOOST, 2009, *Immigration, Europe and the 'new' cultural dimension*, European Journal of Political Research 48 (3), p. 309-334.
- VANDEVOORDT ROBIN, 2019, *Eroding Rights, Crafting Solidarity? Shifting Dynamics in the State–Civil Society Nexus in Flanders and Brussels*, Social inclusion, Vol.7 (2), p.106-117.
- VOEGLI MICHAËL, 2004, *Du Jeu dans le Je : ruptures biographiques et travail de mise en cohérence*. Lien social et politiques-riac, 51, p.145-158.
- YOUKHANA EVA, SUTTER OVE, 2017, *Perspectives on the European Border Regime: Mobilization, Contestation and the Role of Civil Society*, Social Inclusion 5 (3), p. 1-6.

Annexes

Conformément au RGPD, la transcription des entretiens peut être fournie sur demande exclusivement à des fins de recherche.

Tableau synoptique des entretiens.

